

**restez
chez
VOUS**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Dimanche 14 Juin 2020 / N° 689

Prix : 20 DA

Tout en réaffirmant
ses positions de
principe

**L'Algérie
rejette toutes
les ingérences
étrangères
en Libye**

ANP

**La participation
de l'Algérie aux
opérations de
maintien de la
paix se fera
sous la bannière
d'organisations
internationales**

Elle mettra en place
un système de
santé développé

**Le Pr Sanhadji
à la tête de
l'Agence
nationale de la
sécurité sanitaire**

Sonatrach:

**La production
ne recule en
dépit de la
réduction des
effectifs**

Pêche
(Ecorep-Pirlou)

**Lancement
d'une vaste
opération de
maintenance
des bateaux à
des tarifs
concurrentiels**

LFC 2020

**Tebboune :
« les hausses
fiscales sont
accompagnées
de mesures de
renforcement
du pouvoir
d'achat »**

Coronavirus:

**112 nouveaux
cas, 98
guérisons et 9
décès en
Algérie durant
les dernières
24 heures**

Synthèse de l'entrevue du président de la République avec les médias nationaux

TEBBOUNE SOULIGNE **SON ATTACHEMENT À LA CONSÉCRATION** **DE LA TRANSPARENCE ET ASSURE** **QUE LE PEUPLE ALGÉRIEN EST SA** **PRÉOCCUPATION** **MAJEURE**



Tout en réaffirmant ses positions de principe L'Algérie rejette toutes les ingérences étrangères en Libye

Conscient de la gravité de la situation sur nos frontières avec les pays voisins, notamment la crise en Libye, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune ne cesse de multiplier les efforts pour que ce pays retrouve sa stabilité et sa quiétude et épargner ainsi les frontières de notre pays les conséquences qui pourraient être désastreuses. C'est dans ces sens que le chef de l'Etat a présidé récemment une réunion du Haut Conseil de Sécurité, la seconde du genre depuis son investiture, ce qui dénote tout l'intérêt accordé à ce volet, mais aussi l'approche sécuritaire que l'Algérie envisage d'entreprendre dans la sécurisation de ses frontières à la lumière des répercussions que pourraient engendrer les conflits et les crises dans les pays voisins. À ce propos, le Haut Conseil de Sécurité a décidé d'une batterie de mesures à prendre pour la protection de nos frontières et notre territoire national et la redynamisation du rôle de l'Algérie au plan international, particulièrement en ce qui concerne ces deux dossiers, et de manière générale dans le Sahel, la région saharienne et l'Afrique. Cette approche a été déjà développée par le Président Tebboune lors de sa participation à la Conférence de Berlin sur la Libye où il a réitéré son appel à la communauté internationale d'assumer sa responsabilité en matière de respect de la paix et de la sécurité dans ce pays, affirmant que l'Algérie refuse toute atteinte à son intégrité nationale et à la souveraineté de ses institutions. Après avoir souligné que la région avait besoin d'une stabilité fondée sur la sécurité commune, il a réitéré l'attachement de l'Algérie au maintien de la région loin des ingérences étrangères, assurant que la sécurité de la Libye est le prolongement de « notre propre sécurité et le meilleur moyen de préserver notre sécurité régionale reste la coopération et l'entraide avec nos voisins pour faire face au terrorisme et à l'extrémisme ». A cet égard, le Président de la République avait rappelé les efforts que l'Algérie n'a eu de cesse de déployer pour inciter les parties libyennes à adhérer au processus de dialogue, parrainé par les Nations Unies et accompagné par l'Union africaine en vue de former un gouvernement d'entente nationale apte à gérer la transition et la réédification des institutions de l'Etat libyen pour relever les défis qui se posent au peuple libyen. L'Algérie a participé activement à divers niveaux à tous les efforts en faveur d'une solution politique à la crise libyenne, a-t-il encore soutenu, citant, dans ce cadre, son initiative, en mai 2014, pour la création du mécanisme des pays voisins de la Libye, qui a tenu sa première réunion à Alger,



ainsi que les différents cycles de dialogue qu'elle a abrités depuis mars 2015 entre les dirigeants des partis politiques libyens dans le cadre des processus de dialogue, supervisés par l'ONU. Mettant en avant la position équilibrée de l'Algérie dans le conflit, il a évoqué ses efforts pour le rapprochement des vues et l'établissement de passerelles de communication avec tous les acteurs en plus de ses appels incessants à faire prévaloir la sagesse et à favoriser le processus pacifique pour le règlement de la crise, option qui demeure la seule à même de garantir l'unité du peuple libyen et le respect de sa souveraineté, loin de toute ingérence étrangère, a-t-il affirmé. Pour ainsi dire, M. Tebboune veut redynamiser le rôle de la diplomatie algérienne parallèlement aux efforts que les forces de l'ANP sont en train de déployer pour sécuriser nos frontières. Ceci d'autant que l'Algérie est devenue un exemple à suivre dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et en matière de maîtrise totale de la sécurisation de ses frontières contre tous les dangers et toutes menaces d'où qu'elles viennent et ce, conformément à la stratégie globale et intégrée adoptée. Récemment, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum avait indiqué, au sujet de la crise en Libye, que l'action militaire ne pourra guère aboutir à la résolution de ce conflit, soulignant que « seule une solution politique négociée et acceptée par l'ensemble des protagonistes est à même de rétablir la paix dans ce pays ». Il a ajouté qu'il apparte-

nait dès lors aux Libyens d'engager dans les meilleurs délais, un processus inclusif de réconciliation nationale, comme cadre indispensable devant mettre un terme à la division et aboutir à l'objectif ultime de l'organisation d'élections transparentes sous l'égide de l'Union africaine et de l'ONU. M. Boukadoum avait soutenu que la tenue de ces élections, dont les résultats devraient être respectés par toutes les parties prenantes, « contribuerait à l'instauration d'un climat de confiance et à la mise en place d'institutions gouvernementales démocratiques pérennes, dont une armée nationale unifiée et seule responsable d'assurer la sécurité du pays ». Il avait, par la même occasion, rappelé que « l'Algérie qui a toujours encouragé les frères libyens à s'engager sur la voie du dialogue inclusif et de l'entente nationale, est convaincue que les parties libyennes sauront faire montre de sagesse pour dépasser leurs différences et faire prévaloir les intérêts nationaux suprêmes ». Il a également fait remarquer que l'Algérie avait condamné avec la plus grande force l'attaque ayant ciblé un centre d'hébergement de migrants et a appelé à « situer les responsabilités et à identifier les auteurs de ce crime abject ». Il avait, en outre, relevé que la situation des migrants africains en Libye est intrinsèquement liée à la crise majeure que connaît ce pays depuis 2011, soulignant « la nécessité d'un retour sans délai au processus de dialogue inclusif entre l'ensemble des parties libyennes afin de parvenir à une solution

consensuelle de ce conflit qui n'a que trop duré ». M. Boukadoum avait observé que la situation sécuritaire en Libye « ne cesse de se dégrader », ajoutant que « l'absence de contrôle des autorités sur tout le territoire et, plus particulièrement, dans les zones frontalières du pays, a été mis à profit par les groupes terroristes, notamment, Daech, pour s'implanter et se développer dans un environnement marqué par le trafic de drogue, d'armes et d'êtres humains ». Le chef de la diplomatie algérienne a indiqué que le règlement de cette crise qui affecte le continent africain « nous interpelle », ajoutant que le conflit libyen « reste avant tout un conflit africain, et le rôle de l'UA doit être, à notre sens, plus visible en tant que partenaire privilégié de l'ONU dans le règlement des crises en Afrique, et ce dans le cadre d'une approche de subsidiarité et de complémentarité ». Il revient, avait-il estimé, par conséquent, à l'UA et à l'ONU de « travailler en étroite collaboration afin de mettre en place une feuille de route commune pour une résolution de la crise en Libye et œuvrer à une meilleure synergie entre les efforts et initiatives déployés par les deux Organisations afin de converger vers le seul objectif que nous devons nous assigner, celui de réunir tous les frères et sœurs libyens dans le cadre d'un processus de dialogue et de réconciliation nationale franc et responsable ».

T. B

ANP

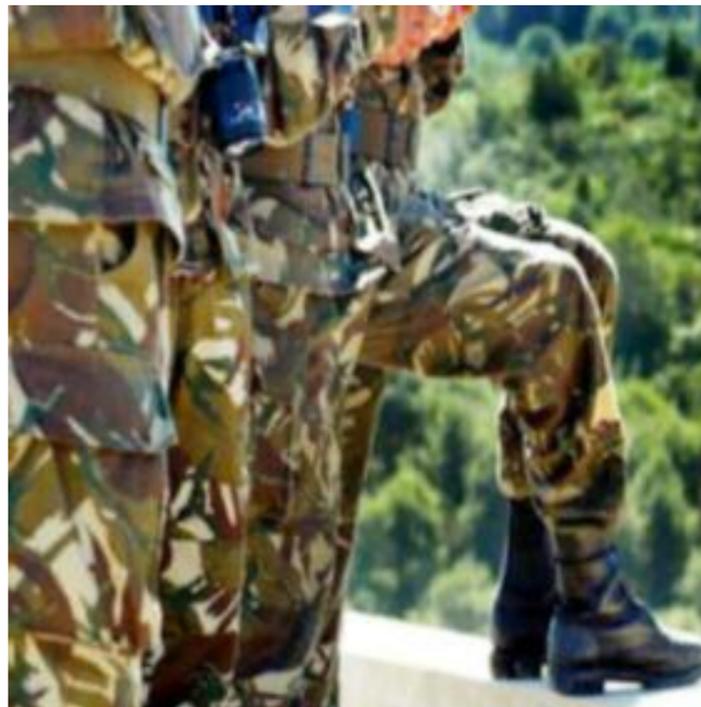
La participation de l'Algérie aux opérations de maintien de la paix se fera sous la bannière d'organisations internationales

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé, vendredi, que la question de la participation de l'Armée nationale populaire (ANP) aux opérations militaires en dehors du territoire national, prévue par l'avant-projet de l'amendement constitutionnel, se ferait sous la bannière d'organisations internationales et dans le cadre d'opérations de maintien de la paix et serait tributaire de l'aval des deux tiers des membres du Parlement. Lors de son entrevue périodique avec des responsables de médias nationaux, le Président Tebboune a évoqué le point figurant dans la mouture de l'avant-projet de l'amendement constitutionnel soumis au débat, relatif à la participation de l'ANP aux opérations militaires en dehors des frontières, affirmant qu'"elle se fera de manière démocratique et avec l'aval des deux tiers du

Parlement". "Nous disposerons d'une Constitution claire et transparente et notre armée aura le droit d'adhérer aux décisions d'instances internationales et régionale pour participer aux missions de maintien de la paix", a poursuivi le président de la République qui a tenu à rappeler que l'ANP avait déjà participé, à maintes reprises, à des opérations en dehors des frontières sous la bannière de l'ONU, ainsi qu'à des guerres dans le cadre de la défense arabe commune, mais n'a jamais participé à "des opérations offensives". Il a souligné, dans ce sens, que ce point avait fait couler beaucoup d'encre, mais "le plus important a été omis, à savoir que l'armée n'interviendra qu'avec l'aval des deux tiers des représentants du peuple et non sur décision du Président". "Ce débat est provoqué par des parties qui étaient intervenues, de manière effective, dans des conflits en dehors des

frontières et qui nous reprochent aujourd'hui de vouloir changer notre doctrine militaire", a soutenu le Président de la République. "Notre philosophie n'a jamais changé", souligne M. Tebboune précisant qu'il s'"agit simplement d'un retour à la normale", partant du principe que si l'ANP aura à participer à des opérations en dehors des frontières, cela se fera "sous le couvert de la Loi et de la Constitution et pour accomplir des missions pacifiques pour la défense de l'Algérie". Pour le Président Tebboune "l'attaque est la meilleure défense, mais dans certaines limites", rappelant l'opération terroriste qui avait ciblé la base de Tiguentourine il y a quelques années, "la philosophie adoptée alors interdisait toute attaque contre les terroristes tant qu'ils se trouvent en dehors de nos frontières".

T.M



Synthèse de l'entrevue du président de la République avec les médias nationaux Tebboune souligne son attachement à la consécration de la transparence et assure que le peuple algérien est sa préoccupation majeure

Le président Abdelmadjid Tebboune a rencontré les responsables de quatre médias algériens jeudi. La rencontre a été diffusée vendredi soir sur l'ENTV. Le chef de l'État a abordé plusieurs questions d'actualité : révision de la Constitution, lutte contre le coronavirus, la situation en Libye, les relations avec la France, etc.

« L'Algérie est un État transparent »

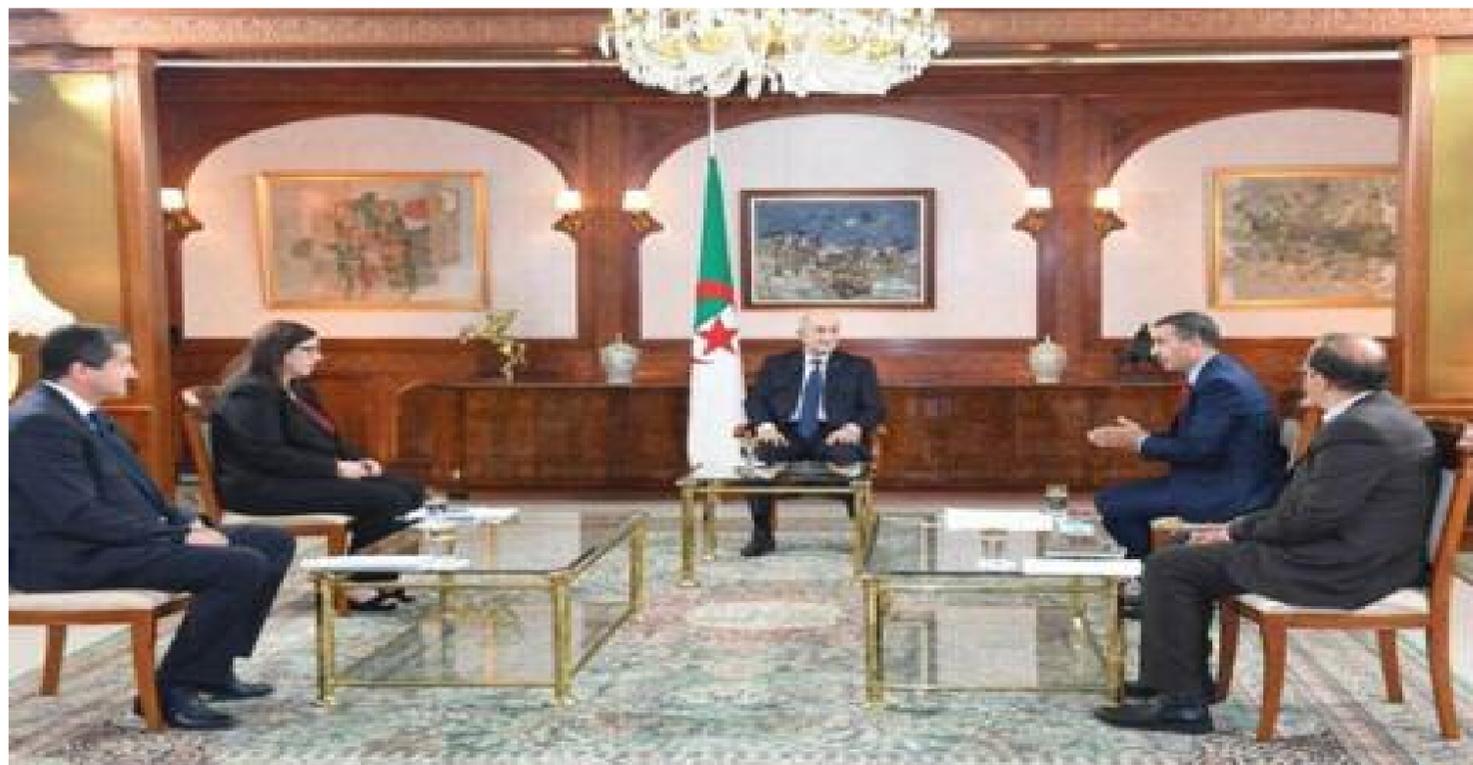
Le président Tebboune a réitéré son attachement à la consécration de la transparence pour le rétablissement de la confiance du citoyen en son État. « L'Algérie est un État transparent et je suis, plus que jamais, attaché à la transparence car nous n'avons rien à cacher », a-t-il dit, en affirmant que sa « préoccupation majeure est le peuple, et notamment, ses classes moyenne et ouvrière ». C'est la classe moyenne qui a été la plus affectée par les différents problèmes qu'a connu le pays depuis 1988, particulièrement pendant les années du terrorisme, et la dégradation de la situation économique qui s'en était suivie, a-t-il ajouté, selon le compte rendu de l'agence officielle. Le programme de logement location-vente (AADL) avait été conçu pour cette catégorie, a-t-il rappelé affirmant que les programmes de logement partaient d'une réalité bien nationale et n'étaient pas un simple tremplin politique. Soulignant l'importance qu'il accorde aux préoccupations des Algériens, il a assuré que chaque citoyen aura ses droits mais qu'il faut laisser au Gouvernement le temps de concrétiser les différentes exigences du développement.

« Des dérapages prévisibles »

Le président a mis en garde, dans ce contexte, contre l'instrumentalisation par divers moyens et des plans visant l'Algérie, il a évoqué « un acharnement extérieur d'où la nécessité de la vigilance pour mettre en échec ces desseins. Par ailleurs, le président Tebboune a évoqué des « dérapages prévisibles » lors du débat sur l'avant-projet d'amendement constitutionnel concernant les constantes de la Nation.

Comité Laraba

Revenant sur la polémique autour des points inhérents aux constantes de la Nation dans le cadre de l'avant-projet de l'amendement constitutionnel, le Président a réitéré sa confiance en les membres du Comité d'experts, en leur nationalisme et en leur attachement aux constantes de la Nation, des éléments « qui ne souffrent aucun doute », a-t-il soutenu. Après avoir assuré qu'aucun délai n'avait été fixé pour ce débat, « qui pourrait se poursuivre jusqu'à fin juin », il a fait savoir que la Présidence de la République a été destinataire de « quelque 1500 » rapports de propositions de la part des partis politiques et de la société civile. À une question sur le régime de gouvernance futur de l'Algérie, le président de la République a précisé que « la tendance va vers un régime



semi-présidentiel », estimant que l'essentiel est de sortir du régime présidentiel « rigide ».

Envoi des troupes en dehors des frontières

Par ailleurs, le président Tebboune a évoqué un autre point figurant dans la mouture de l'avant-projet de l'amendement constitutionnel soumis au débat, à savoir la participation de l'Armée nationale populaire (ANP) aux opérations militaires en dehors des frontières, affirmant qu'une telle participation « n'interviendra qu'avec l'aval du peuple à travers ses représentants au Parlement ». « Nous disposerons d'une Constitution claire et transparente et notre armée aura la possibilité d'adhérer aux décisions des instances internationales et régionales pour participer aux missions de maintien de la paix ». Tebboune a tenu à ce propos à préciser que « notre philosophie restera la même et ne changera jamais », ajoutant qu'il s'agit simplement d'un retour à la normale », partant du principe que si l'ANP aura à participer à des opérations en dehors des frontières, cela se fera « sous le couvert de la Loi et de la Constitution et pour accomplir des missions pacifiques pour la défense de l'Algérie ». Pour ce qui est de la situation sanitaire, le président Tebboune a souligné que toutes les décisions à prendre concernant le déconfinement « seront des décisions scientifiques et non politiques ou administratives ». « Le Comité scientifique de suivi de l'évolution du coronavirus se réunira samedi au siège de la Présidence de la République et la décision qui s'impose sera prise après analyse minutieuse de la première phase de déconfinement partiel décidée par le Gouvernement, a-t-il assuré. Dans ce contexte M. Tebboune a salué la culture de prévention chez les citoyens, affirmant que « tous les chiffres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus étaient transparents. Face à la transparence des services sanitaires, le président Tebboune a invité les entreprises économiques impactées par la pandémie Covid-19 à faire preuve de « transparence » et d'« honnêteté » en

sollicitant l'aide de l'État qui dispose des moyens de contrôle nécessaires pour vérifier la crédibilité des données fournies au sujet des pertes subies. Tout en admettant l'impact multilatéral de la pandémie, il a minimisé l'incidence financière, estimant que « sur le plan financier, il n'y a pas eu un impact considérable car nous avons pris nos précautions ». Affirmant que le soutien de l'État aux catégories impactées « ira aussi loin que nécessaire », le président de la République a assuré qu'il (l'État) « n'abandonnera pas les jeunes chômeurs ».

Déconfinement et reprise des vols

« La politique de solidarité nationale sera maintenue et aucun citoyen ne sera lésé », a-t-il ajouté annonçant que les jours à venir verront la levée de suspension sur certaines activités commerciales. Par ailleurs, le président de la République a estimé qu'il est encore tôt pour parler d'ouverture de l'espace aérien », précisant qu'une telle décision était du ressort des spécialistes, et devrait tenir compte de la préservation de la santé des citoyens. Tebboune a annoncé, par la même occasion, l'installation samedi de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire qui aura pour charge la mise en place d'un « système de santé développé offrant des soins de qualité » outre une plus large prévention contre les différentes maladies.

Relations avec la France

Concernant les relations diplomatiques avec certains pays, M. Tebboune a précisé que l'Algérie et la France, « sont deux grands États, en Afrique pour l'un et en Europe pour l'autre, qui ont des intérêts communs les obligeant à travailler ensemble, mais cette bonne intention se heurte parfois à des tentatives de lobbies de susciter des conflits, et par conséquent de nuire à ces intérêts ». Dans le contexte des relations extérieures toujours, le président Tebboune a évoqué également les relations entre l'Algérie et les États-Unis, soulignant « l'amitié de longue date et le res-

pect mutuel » existant entre les deux pays outre les accords stratégiques ayant trait à la lutte contre le terrorisme et bien d'autres domaines. Il a souligné, à ce propos, que pour les États-Unis d'Amérique, « l'Algérie est un pays qualifié pour la médiation, un pays stabilisateur dans la région ». Le président Tebboune a cité également l'Allemagne, rappelant les relations bilatérales économiques importantes dans de nombreux secteurs. Il a précisé, par ailleurs, que la majorité de ces pays et bien d'autres, partagent la vision de l'Algérie concernant le dossier libyen et constatent de plus en plus que « l'Algérie avance sur la voie de la démocratie ».

Crise libyenne

Concernant la crise libyenne justement le président de la République a indiqué que « l'Algérie est très peiné pour la situation dans laquelle se trouve ce pays frère, car elle a vécu pareilles tragédies et sait comment s'en sortir ». Réitérant que « la solution pour la Libye ne saurait être militaire », il a rappelé que l'Algérie se tient à équidistance de l'ensemble des parties et est disposée à aider à mettre un terme à la crise et à l'effusion de sang. « Le sang qui coule en Libye est bel et bien celui des Libyens et non de ceux qui y mènent une guerre par procuration », a-t-il déploré estimant que « quel que soit le nombre de victimes, le retour à la table des négociations est impératif, d'où la nécessité de les engager ».

Installation, de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a annoncé, vendredi soir à Alger, l'installation samedi de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire qui aura pour charge la mise en place un « système de santé développé offrant des soins de qualité » outre une plus large prévention contre les différentes maladies. Lors de son entrevue périodique avec les médias nationaux, M. Tebboune a précisé que l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, qui sera installée sa-

medi n'est pas liée à l'émergence de la pandémie Covid-19. Cette Agence regroupera des spécialistes et des experts algériens de renommée internationale dans le domaine de la médecine, qui connaissent très bien les systèmes de santé aux États-Unis et dans plusieurs pays européens, et ils vont travailler avec des experts et des médecins qui connaissent la réalité locale, a fait savoir M. Tebboune. Il a expliqué qu'elle constituera "le cerveau" à même de garantir un haut niveau de soins, de médecine qualitative, de protection maternelle et infantile et une prévention plus large contre les différentes maladies, alors que le ministère sera "les membres qui exécuteront sur le terrain". Il a également indiqué que les idées de cette nouvelle Agence qui aura à poser un diagnostic détaillé du système de santé "sont multiples et versent toutes vers la mise en place d'un système de santé développé en adéquation avec les besoins d'un pays avancé". Estimant que le système de santé algérien était "le meilleur" en Afrique et au Maghreb car reposant sur le principe de la gratuité des soins, il a rappelé qu'il n'y avait pas une localité sans salle de soins. Néanmoins, la demande devenant de plus en plus grande avec la croissance démographique, ce système élaboré quand la population était de 13 ou 14 millions d'habitants, n'est plus efficace, aujourd'hui avec près de 45 millions d'habitants, un chiffre qui atteindra les 50 millions dans cinq ans, a expliqué le président de la République. Dans le même cadre, il a ajouté que l'Algérie, de l'aveu de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a pu éradiquer plusieurs maladies, encore existant dans d'autres pays, mais "il est impératif de continuer de protéger les Algériens". "C'est là, un devoir et un des principes de l'Etat algérien qui garantit la gratuité des soins", a-t-il ajouté. Le Président de la République a mis en avant, dans ce sens, l'impératif de passer à un autre modèle de santé, basé sur la prévention contre les maladies notamment cancéreuses, la production pharmaceutique, des mécanismes de veille au niveau de chaque wilaya, outre la formation et la gestion hospitalière.

Finances

Les nouveaux statuts de la Direction générale des impôts fins prêts

La Directrice générale des impôts, Amel Abdellatif a annoncé, hier à Alger, le parachèvement de l'élaboration des nouveaux statuts de la Direction et des textes de classification des professions qui prévoient des encouragements financiers aux agents. Lors d'une présentation devant les membres de la commission des Finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017, la directrice a précisé que ces nouveaux textes seront prochainement soumis au ministère des Finances avant de les présenter aux autorités concernées qui devront les

examiner et trancher sur leur teneur. Dans ce cadre, Mme Abdellatif a insisté sur l'impératif de discerner les agents des impôts des autres travailleurs de la Fonction publique, de par leur rôle dans le recouvrement des recettes fiscales qui constituent l'une des ressources de financement budgétaire. Lors de cette séance présidée par Tarek Tridi, président de la commission, les députés membres ont appelé à améliorer le système de rémunération des travailleurs des impôts et à prendre des mesures pour encourager les agents de recouvrement et garantir leur intégrité. Les membres, qui déplorent le manque de moyens matériels mis à la disposition des agents

qui doivent assumer la lourde responsabilité d'augmenter les recettes fiscales, sont étonnés des nombreux postes vacants dans ce secteur, selon le rapport de la Cour des comptes, alors que l'administration fiscale souffre d'un manque en ressources humaines. Répondant à ces préoccupations, la responsable a précisé que le gel du recrutement il y a trois ans a touché l'administration fiscale, de même que la révision des programmes d'équipement sectoriel dans le contexte des difficultés financières du pays a entraîné le gel de nombreux projets. Sur un total de 65 centres fiscaux programmés, 36 ont été réceptionnés et 17 autres sont en cours de réalisation,

selon les chiffres avancés par la directrice. Sur un total de 250 centres de proximité des impôts programmés, 115 ont été réceptionnés et 41 autres sont en cours de réalisation, a-t-elle indiqué. Pour qui est des arriérés fiscaux, Mme Abdellatif a révélé que l'élaboration des listes nominatives des contribuables concernés a été achevée après enquête, recensement et classement pour entamer la régularisation de leur situation au cas par cas. La première étape devait être lancée si ce n'est la pandémie du coronavirus, a fait savoir la directrice, faisant observer que le recouvrement ne peut se faire dans certains cas (décès, fermeture d'entreprises qui remonte à des années et autres). Concernant les recettes de l'année 2017, les chiffres avancés par la directrice font ressortir un montant global des recettes fiscales de 5.432,9 milliards de dinars, soit une hausse de 14,2 % par rapport à l'année 2016, dont 3.305,9 milliards de fiscalité ordinaire, englobant les recettes du recouvrement fiscal effectué par la Direction générale des impôts (DGI), les recettes douanières et les revenus du domaine de l'Etat. Selon Mme Abdellatif, les quotients fiscaux ont atteint 2.892,1 milliards de dinars, soit une hausse de 9,7% par rapport à 2016. Ces quotients sont composés essentiellement des recettes de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à hauteur de 35 %, l'impôt sur le revenu global (IRG) pour les salariés (24%), l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) (15 %), la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) (7%) et l'IRG pour les non-salariés (3%), la taxe sur les produits pétro-

liers (3%), la taxe intérieure de consommation (TIC) (2%), les droits de timbre (2%) entre autres impôts d'un taux égale ou moindre à 1%. Quant aux mesures coercitives prises par l'administration fiscale en 2017, 55 milliards de dinars ont été générés du recouvrement forcé, principalement des opérations de fermeture provisoire (1.823 opérations). Lors de cette séance, les membres de la commission ont souligné l'importance d'accélérer le processus de numérisation de l'administration fiscale, estimant que cette démarche sera susceptible de conférer davantage de transparence à l'activité de cette structure et contribuer à l'amélioration de sa performance. Quant aux recettes du recouvrement fiscal, certains membres ont proposé une révision globale du système fiscal, à travers la simplification et l'unification des impôts, en vue de drainer les opérateurs activant dans l'économie parallèle et d'alléger son impact sur les entreprises productives, en sus du rapprochement des centres de paiement et l'amélioration des mécanismes de règlement à l'amiable, en tenant compte de certaines sommes recouvrées en dépit de décisions judiciaires. L'accent a également été mis sur l'importance de concentrer les efforts sur le volet environnement, en imposant des taxes et impôts sur les activités polluantes avec l'élargissement systématique de l'assiette fiscale, au lieu de se baser exagérément sur les salaires dans la fiscalité ordinaire, une pratique qui a altéré, selon eux, le principe de justice fiscale

Elle mettra en place un système de santé développé Le Pr Sanhadji à la tête de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a nommé, ce samedi, le professeur Kamel Sanhadji à la tête de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire. Cet organe aura pour mission la mise en place un « système de santé développé offrant des soins de qualité » outre une plus large prévention contre les différentes maladies. La nomination du Pr Sanhadji est intervenue lors de la réunion du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, que préside Abdelmadjid Tebboune. Directeur de recherche à l'hôpital E. Herriot de Lyon (France), Sanhadji occupe également le poste de directeur du Centre de recherche en sciences pharmaceutiques (CRSP) sis à Constantine.

Installation de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire

Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait annoncé vendredi soir l'installation ce samedi de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire qui aura pour charge la mise en place un « système de santé développé offrant des soins de qualité » outre une plus large prévention contre les différentes maladies. Lors de son entrevue périodique avec les médias nationaux, Abdelmadjid Tebboune a précisé que « l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, qui sera installée samedi n'est pas liée à l'émergence de la pandémie Covid-19 ». Cette Agence regroupera des spécialistes et des experts algériens de renommée internationale dans le domaine de la médecine, qui connaissent très bien les systèmes de santé aux États-Unis et dans plusieurs



pays européens, et ils vont travailler avec des experts et des médecins qui connaissent la réalité locale, a fait savoir le président de la République. Il a expliqué qu'elle constituera « le cerveau » à même de garantir un haut niveau de soins, de médecine qualitative, de protection maternelle et infantile et une prévention plus large contre les différentes maladies, alors que le ministère sera « les membres qui exécuteront sur le terrain ». Le chef de l'Etat a également souligné que les idées de cette nouvelle Agence qui aura à poser un diagnostic détaillé du système de santé « sont multiples et versent toutes vers la mise en place d'un système de santé développé en adéquation avec les besoins d'un pays avancé ». Estimant que le système de santé algérien était « le meilleur » en Afrique et au Maghreb car reposant sur le principe de la gratuité des soins, il a rappelé qu'il n'y avait pas une localité sans salle de soins. Néanmoins, la demande devenant de plus en plus grande avec la

croissance démographique, ce système élaboré quand la population était de 13 ou 14 millions d'habitants, n'est plus efficace, aujourd'hui avec près de 45 millions d'habitants, un chiffre qui atteindra les 50 millions dans cinq ans, a expliqué le président de la République. Dans le même cadre, il a ajouté que l'Algérie, de l'aveu de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a pu éradiquer plusieurs maladies, encore existant dans d'autres pays, mais « il est impératif de continuer de protéger les Algériens ». « C'est là, un devoir et un des principes de l'Etat algérien qui garantit la gratuité des soins », a-t-il soutenu. Abdelmadjid Tebboune a mis en avant, dans ce sens, l'impératif de passer à un autre modèle de santé, basé sur la prévention contre les maladies notamment cancéreuses, la production pharmaceutique, des mécanismes de veille au niveau de chaque wilaya, outre la formation et la gestion hospitalière.

Yasmine Derbal / Ag

Tourisme et voyages : Plus de 1.160 travailleurs bénéficient de l'aide financière de solidarité à Oran



Pas moins de 1.164 employés d'agences de voyage et de tourisme, ainsi que d'hôtels, ont bénéficié de l'aide de solidarité de 10.000 DA, le tourisme étant l'un des secteurs les plus touchés par la pandémie de la Covid-19, a-t-on appris hier auprès de la direction du Tourisme et de l'Artisanat. 1.164 employés d'agences de voyage et de tourisme, ainsi que ceux exerçant au niveau des établissements hôteliers d'Oran ont bénéficié de l'aide de 10 000 DA accordée par l'Etat pour subvenir aux besoins des personnes concernées par des mesures préventives contre l'épidémie du coronavirus", a indiqué le directeur du secteur. L'opération se poursuit au niveau de la direction du Tourisme et de l'Artisanat à travers l'envoi aux employeurs des entreprises du secteur affectées par la pandémie du coronavirus, de formulaires à remplir au profit de leurs travailleurs, a expliqué Kaim Omar Belabbès, notant que les agences de tourisme et de voyages ont été affectées à cent pour cent faute de clientèle à cause de la suspension du trafic aérien et maritime, entre autres. Le nombre d'agences de tourisme et de voyages à Oran est estimé à 239, quant aux établissements hôteliers, ils s'élèvent à 178 d'une capacité de 17.000 lits, a-t-on rappelé, relevant que 21 hôtels ont été mobilisés pour le confinement sanitaire. Pour rappel, les agences de voyage et de tourisme ont repris leur activité le 7 juin courant dans le cadre de la première phase de déconfinement progressif des activités commerciales et des services.

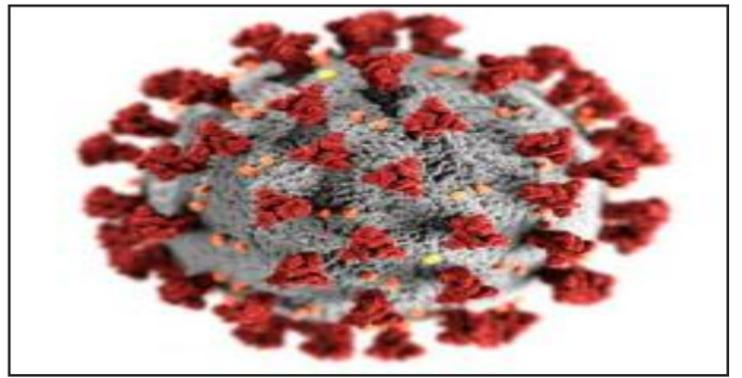
L.K

Reprise graduelle de certaines activités économiques et commerciales Publication du décret fixant les conditions au (JO)

Le décret exécutif fixant les conditions de reprise graduelle de certaines activités économiques, commerciales et de services a été publié au journal officiel N°34. Ce décret qui a pour objet le réaménagement du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (COVID-19), vise le renforcement de la surveillance sanitaire eu égard à l'évolution de la situation épidémiologique et la reprise graduelle et adaptée de certaines activités économiques, commerciales et de services. Il vise également le renforcement de la surveillance sanitaire par les services concernés s'effectue à travers une stratégie de détection précoce, notamment au niveau d'éventuels foyers à risque et un dépistage ciblé de tous les cas suspects et de leurs contacts, nécessaire pour rompre la chaîne de transmission du Coronavirus (COVID-19). Dans ce cadre, il est précisé que "la reprise des activités économiques, prévues par les dispositions du décret, est conditionnée par le strict respect, sur les lieux de travail et/ou de regroupement, des mesures de prévention sanitaire et l'application rigoureuse des protocoles sanitaires de prévention dédiés à chaque activité, par l'ensemble des

opérateurs, commerçants, clients et usagers». Outre les dispositions législatives et réglementaires applicables en matière d'hygiène, de sécurité et de médecine du travail, les organismes employeurs sont tenus d'intégrer les mesures de prévention et de protection contre le Coronavirus parmi les règles d'organisation technique du travail, d'hygiène et de sécurité, selon le décret. Par activité, il est indiqué que la reprise de l'activité du secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), y compris les activités de sous-traitance et les bureaux d'études (architecture, urbanisme, génie civil) est autorisée, avec l'organisation du transport du personnel, à la charge des entreprises. Concernant les travaux sur les chantiers, il est souligné qu'ils sont subordonnés au respect, par les employeurs, de la disponibilité des équipements de protection individuelle des travailleurs, notamment les masques de protection, gants et casques, à la planification des travaux, à l'organisation des conditions d'hébergement et de restauration, qui doit tenir compte des mesures de protection, notamment la distanciation physique, l'hygiène et la désinfection régulière des locaux et des lieux. L'utilisation des

moyens de transport des travailleurs, d'engins et de véhicules de chantier, doit répondre également aux prescriptions des protocoles sanitaires, particulièrement le nettoyage régulier et la désinfection quotidienne. Quant à la reprise des activités commerciales et de services, il est autorisée dans les conditions déjà citées est concerne plusieurs celles des artisans, notamment les céramistes, les maçons, les plombiers, les menuisiers et les peintres, les agences de voyage, les agences immobilières, la vente de produits d'artisanat, les activités de cordonnier et de tailleur, l'activité de maintenance et de réparation, le commerce d'articles ménagers et de décoration, le commerce d'articles de sport, le commerce de jeux et de jouets, les pâtisseries et confiseries, la vente à emporter de glaces et de boissons et les fast-food (uniquement la vente à emporter) et les salons de coiffures pour hommes et les marchés à bestiaux. En matière de prévention, les différents opérateurs et commerçants concernés sont tenus de mettre en place un dispositif préventif d'accompagnement particulier aux activités autorisées comprenant plusieurs actions dont, l'obligation du port du masque de protection, l'affichage des mesures barrières et de prévention sur les lieux, l'organisation des accès et des files d'at-



tentes. Pour l'activité des salons de coiffures pour hommes, elle doit s'effectuer sur rendez-vous, avec le strict respect de l'obligation du port du masque de protection par le coiffeur et le client, la limitation de l'accès au local à deux clients, au maximum, ainsi que le nettoyage et la désinfection fréquents du local et des instruments et effets utilisés. Quant aux responsables des marchés de fruits et légumes, des souks, des grands espaces de vente de proximité ainsi que des marchés à bestiaux hebdomadaires, ils sont tenus d'appliquer et de faire respecter rigoureusement toutes les mesures de prévention sanitaires, notamment le port du masque de protection obligatoire, la distanciation physique, la désinfection des lieux ainsi que le contrôle et l'organisation des accès, par l'usage d'ap-

pareil de détection thermique. En matière de contrôle, la commission de wilaya chargée de coordonner l'action sectorielle de prévention et de lutte contre la pandémie du Coronavirus, prévue par la réglementation en vigueur, en relation avec les services de la santé, les services vétérinaires, les collectivités territoriales et les services de sécurité, sont tenus, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'application de l'ensemble des mesures de prévention. Ce contrôle est assuré par les autorités et les agents de l'Etat habilités, sachant que le non-respect de ces mesures donne lieu à la fermeture et à la cessation de l'activité économique, de commerce et de services, concernée, sans préjudice de l'application des sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur.

Prix du Gaz :

Sonatrach prête à aller en arbitrage international contre Naturgy

Le P-dg du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, a indiqué vendredi à In-Amenas (Illizi), que son groupe était en négociation avec l'espagnol Naturgy sur les prix du gaz, affirmant que Sonatrach était prête à l'arbitrage international si aucun terrain d'entente ne sera trouvé d'ici fin juillet. « Si aucun accord ne sera trouvé à l'issue des délais des négociations avec notre partenaire espagnol sur les prix du gaz, soit d'ici juillet, nous ne craignons pas le recours à l'arbitrage international », a affirmé M. Hakkar, en réponse à une question d'un journaliste sur le contentieux sur les prix du gaz entre Sonatrach et Naturgy. M. Hakkar s'exprimait lors d'un point de presse qu'il a animé à l'issue d'une visite de travail au niveau de plusieurs infrastructures pétrolières et gazières à In-Amenas (Illizi). Rappelant que « les relations avec les sociétés espagnoles en termes de commercialisation de gaz dépassent les 50 années », le responsable a expliqué que « les clauses contractuelles entre les deux parties permettent la révision périodique des prix en fonction de l'évolution du marché énergétique ». D'autres clauses, a-t-il ajouté, « permettent aussi de trouver des solutions aux contentieux à travers les négociations entre les parties, ainsi que le recours à l'arbitrage international si aucun terrain d'entente n'est trouvé à la fin des délais prévus pour les négociations ». Assurant que l'arbitrage international n'était pas une « fatalité », M. Hakkar a estimé qu'il s'agit plutôt « d'une des solutions consacrées dans les contrats, permettant de régler les contentieux ». A cet effet, il a assuré qu'en cas de recours à l'arbitrage international, « nous avons notre mot à dire et nous avons nos cartes à faire valoir », soulignant que Sonatrach avait déjà eu gain de cause à travers ce genre de procédures par le passé et qu'elle « ne craignait pas cette démarche à laquelle elle ira en position de force ». Rappelant que ce genre de contrats est signé sur des durées allant jusqu'à 30 ans, mais prévoit une certaine flexibilité permet-

tant de réviser les quantités fournies, ainsi que les prix, le P-dg de Sonatrach a expliqué que « les clauses sont révisées systématiquement chaque 2 à 3 années, pour permettre aux deux parties de s'adapter aux nouvelles données du marché », ainsi qu'à chacune d'elle de « défendre ses intérêts économiques et ses acquis ».

Deux partenaires qui tiennent à préserver leurs bonnes relations

Il a aussi rappelé que Naturgy est un partenaire de Sonatrach dans le Med-Gaz (Gazoduc reliant l'Algérie à l'Espagne) et que Sonatrach a pu racheter des parts de cette société espagnole dans le Med-Gaz, ce qui montre, « une volonté des deux parties de préserver leurs bonnes relations ». Révélant que les deux parties avaient déjà mené neuf (9) réunions de négociations, depuis la demande de Naturgy de revoir à la baisse les prix du gaz algérien, alors que délais de ces négociations prennent fin au mois de juillet, M. Hakkar estime que « ce n'est pas pour un différend conjoncturel qu'on ira vers la rupture de ces relations ». Il a rappelé que l'Algérie, à travers Sonatrach, constitue un « partenaire fiable » de l'Espagne en matière de fourniture du gaz naturel, même si les relations entre entreprises passent par « des hauts et des bas », mais dans tous les cas « nous sommes des partenaires, nous envisageons de continuer ces relations, et je ne pense pas arriver à la rupture du contrat entre Sonatrach et Naturgy ». A propos de la volonté de Naturgy de réviser à la baisse les prix, le responsable a indiqué que « la raison de la demande sont les difficultés de l'économie espagnole, la crise sanitaire, ainsi que le gaz américain qui gagne du terrain en Europe, ce qui a provoqué un excédent de l'offre, entraînant une baisse des prix ». Il a, dans ce sens, fait remarquer que les prix du gaz étaient arrivés à moins d'un (1) dollars/M3, alors qu'ils étaient autour de 8 à 10 dollars/M3.

Said B

LFC 2020

Tebboune : « les hausses fiscales sont accompagnées de mesures de renforcement du pouvoir d'achat »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, vendredi soir, que les hausses fiscales prévues dans la loi de Finances complémentaire (LFC) 2020 avaient été accompagnées de plusieurs décisions visant le renforcement du pouvoir d'achat du citoyen, réitérant que l'Etat maintiendra son soutien aux catégories vulnérables, notamment dans les zones d'ombre. Lors de son entrevue périodique avec des responsables de médias nationaux, le président Tebboune a précisé que les augmentations fiscales contenues dans le LFC 2020, notamment celles relatives aux prix du carburant, dont l'impact est insignifiant, ont été accompagnées de décisions visant à soutenir le pouvoir d'achat du citoyen. Il a cité, dans ce sens, la réévaluation du SMIG à 20.000 DA et l'exonération des salaires équivalents ou inférieurs à 30.000 DA de l'IRG, ce qui induit, a-t-il expliqué "une augmentation mensuelle de 20 à 25% ". Mettant en garde contre les tentatives de semer le trouble et l'anarchie par l'exploitation de certaines tribunes médiatiques et les réseaux sociaux, le président Tebboune a relevé haut niveau de maturité et de conscience des citoyens face à ces plans subversifs. "Force est de constater que l'Algérie fait l'objet d'un acharnement extérieur visant sa déstabilisation", a-t-il affirmé. Et d'ajouter : "il n'est ni logique ni acceptable qu'une chaîne étrangère, accréditée en Algérie, se déplace dans des stations-service pour interviewer les citoyens sur les récentes augmentations des prix des carburants, d'une manière qui révèle que le but est clairement d'attiser la colère et le mécontentement". Au vu des rapports qui me parviennent, et que je suis attentivement, je peux affirmer que des choses se trament pour attenter à notre stabilité intérieure. Nous avons déjà joué leur premier plan, puis le deuxième et nous resterons vigilants contre toutes leurs tentatives désespérées", a-t-il poursuivi. Concernant les questions du développement, le président de la République a tenu à préciser qu'il avait commencé à mettre en œuvre ses

engagements et qu'il continuera à le faire, ajoutant que c'est là un processus qui demande du temps. À cette occasion, M. Tebboune a déclaré, à l'adresse du front social, que "les droits seront préservés et pris en charge progressivement". Déplorant "des agissements injustifiés" accompagnant certaines revendications sociales, notamment en matière d'emploi et de logement, il a appelé à la patience car le gouvernement actuel n'est en place que depuis cinq mois, dont deux à trois consacrés à la lutte contre la pandémie du Coronavirus. Il faut donc lui laisser le temps de travailler et chacun aura son droit, a-t-il dit. A ce propos, le président de la République a réaffirmé que l'Etat accorde un grand intérêt aux questions du développement, essentiellement dans les zones d'ombre, dont le nombre s'élève, a-t-il estimé, à près de 15.000 à travers le territoire national. Le Gouvernement œuvre pour répondre aux préoccupations des populations, mais les choses pour rattraper le retard accusé ne sont pas aussi faciles que le pensent certains, a-t-il souligné. Relevant que l'économie nationale continue à fonctionner, en dépit de la situation sanitaire, il a affirmé que l'essentiel, à présent, est d'intensifier davantage les efforts pour sa promotion et sa diversification. À ce propos, le président de la République a regretté le fait que les acquis réalisés en cette période de pandémie ne soient pas évoqués, citant le saut quantitatif et qualitatif enregistré dans le secteur agricole, "avec un rendement de plus de 25 milliards de dollars alors que les voix alarmistes prévoyaient, au début de la crise du Covid-19, l'effondrement de l'économie et un pays au bord de la famine". Concernant le dossier de l'habitat, le président Tebboune a réaffirmé la détermination de l'Etat à apporter son soutien et son aide aussi bien à travers le logement social que les autres formules, notamment pour la classe moyenne, la plus pénalisée durant les dix dernières décennies dans ce domaine.

Akli Ouamrane/Ag

Sonatrach:

La production ne recule en dépit de la réduction des effectifs

Le Président directeur général (P-dg) du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, a affirmé, vendredi à In Amenas (Illizi), que les volumes de production pétrolière et gazière n'avaient pas reculé en dépit de la réduction du nombre des effectifs dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19). "En dépit de la situation sanitaire difficile que traverse le monde en raison de la propagation de la covid-19 et la réduction des effectifs dans le cadre des mesures de prévention contre la pandémie, les volumes de production pétrolière et gazière sont restés aux mêmes niveaux", a fait savoir M. Hakkar, lors d'un point de presse à l'issue d'une visite d'inspection à plusieurs infrastructures pétrolières et gazières à In-Aménas (Illizi). Il a cité, à ce propos, l'exemple des plateformes

pétrolières et gazières à In Amenas où les mêmes volumes de production sont enregistrés avec 35% seulement de leurs effectifs. Soulignant que ces mêmes mesures étaient adoptées au niveau de la Direction générale, le premier responsable de la Sonatrach a fait état de la tenue de quelque 3.000 réunions, internes et externes, par visioconférence et de la signature de plusieurs accords avec des partenaires étrangers. Hakkar a indiqué, en outre, que la Sonatrach était la première entreprise en Algérie à avoir mis en place une cellule de crise pour faire face aux défis engendrés par la pandémie. Il a rappelé, dans ce sens, que suite à l'enregistrement du premier cas de Covid-19, un ressortissant étranger travaillant pour la Sonatrach, les mesures nécessaires avaient été prises, notamment le placement des travailleurs en quarantaine,

outre la fourniture de tous les moyens de prévention. S'agissant des cas confirmés au Covid-19, il a assuré que "la situation est sous contrôle", précisant que le nombre au niveau de Sonatrach et de toutes ses filiales variait entre 100 et 150 cas. Un chiffre "très faible" par rapport au nombre global des effectifs qui dépassent les 140.000, a-t-il ajouté. Evoquant sa visite, le P-dg a fait savoir qu'"il s'agit d'une visite d'inspection pour s'enquérir des effectifs et de leurs conditions de travail ainsi que du respect de toutes les mesures sanitaires prises afin d'endiguer la propagation de la covid-19", saluant, dans ce sens, "tous les travailleurs de Sonatrach, grâce auxquels nous avons réussi à préserver notre niveau de production et la dynamique propre à notre groupe". Le groupe Sonatrach prépare déjà l'étape "post-coronavirus", a-t-il assuré, annonçant la

signature prochaine de plusieurs contrats de production, de pétrochimie et de services. S'agissant de la stratégie de Sonatrach, M. Hakkar a dit que "le groupe s'est tourné vers l'international", d'autant qu'il est présent en Tunisie, Libye, Mali et Pérou ainsi qu'en Europe (Italie, Espagne et Royaume-Uni) à travers des sociétés de commercialisation des produits gaziers et pétroliers et en Turquie dans le cadre d'un projet pétrochimique. Le Groupe continue à prospecter des opportunités d'investissement profitables au niveau international, dans le cadre de sa politique d'expansion à l'intérieur comme à l'extérieur, a-t-il soutenu.

Nombre de projets pétroliers et pétrochimiques en cours de réalisation

Concernant les projets prioritaires en pétrochimie, le P-dg a cité la raffinerie de Hassi Messaoud d'une capacité de 5 millions de tonnes/an dont l'accord de réalisation a été signé début 2020, ajoutant que les études techniques étaient en cours et que le lancement des travaux était prévu début 2021. Outre ce projet visant à réaliser l'autosuffisance au Sud du pays en ces produits, M. Hakkar a fait état du lancement prochain d'autres projets similaires à Tيارت et Skikda. Le Groupe compte réaliser d'autres projets pour la transformation des produits pétroliers en plastique, a-t-il indiqué. Dans ce contexte, M. Hakkar a mis en avant la signature d'un projet en partenariat avec le groupe Total à Arzew (Oran), en sus d'un deuxième projet en partenariat avec les Turcs. Il existe, selon lui, d'autres projets en cours d'étude, à l'instar d'un mégaprojet d'une valeur de 6 milliards de dollars pour la transformation de gaz et de pétrole en produits plastiques

à valeur ajoutée à Skikda, qui est actuellement à l'étape de concertation avec un partenaire étranger, ou encore le projet de méthanol et dérivés également "projet d'envergure de l'ordre de 6 milliards de dollars en cours d'étude et de concertation avec un autre partenaire". Un autre projet relevant du ministère de l'Industrie et auquel prendra part Sonatrach concerne l'extraction et la transformation des phosphates et se trouve, d'après le responsable, "en cours d'étude et sera signé avant la fin de l'année avec un partenaire pour entamer directement la réalisation". Inspectant, par ailleurs, deux unités de production pétrolière et de transformation gazière à In Amenas, le P-dg de Sonatrach a incité les responsables à relever le taux de gaz récupéré de 25% à 40% à l'aide des nouvelles technologies, soulignant l'impératif de réduire les dépenses d'investissement notamment en termes de rénovation des unités et de recourir aux nouvelles techniques permettant une exploitation optimale des moyens disponibles. Intervenant lors de cette visite, le Secrétaire général (SG) du Syndicat national du Groupe Sonatrach, Djerroud Khellaf a précisé que "le groupe passe par des périodes difficiles impliquant une forte mobilisation et le dialogue demeure le meilleur moyen pour aplanir tous les obstacles". De même qu'il a rappelé que la direction du groupe "a mobilisé tous les moyens matériels et humains pour dépasser la situation épidémiologique de la Covid-19". A noter que le groupe Sonatrach avait offert aux habitants de cette région un don composé de divers moyens de prévention contre la Covid-19, réceptionné par le DSP d'illizi, Ahmed Zenati.

Moussa O / Ag

Pêche (Ecorep-Piriou)

Lancement d'une vaste opération de maintenance des bateaux à des tarifs concurrentiels

Une vaste opération de maintenance et de réparation navales au profit des pêcheurs algériens à des tarifs concurrentiels a été récemment lancée afin de booster l'activité de la pêche en Algérie, a indiqué hier le DG de l'entreprise publique mixte de construction et de réparation navale Ecorep-Piriou, Hamid Benderradji «Après discussion avec les responsables de la Chambre nationale de la pêche tout en tenant compte du programme du ministère de tutelle pour le développement du secteur, Ecorep-Piriou a mis tous les moyens matériels et humains pour relancer les opérations de maintenance et de réparation navales et ce depuis le début du mois de mai", a précisé à l'APS M. Benderradji. "Les pêcheurs algériens bénéficient de nombreuses facilitations dans le cadre de ces opérations à l'instar du paiement par tranches lié aux grandes réparations au niveau de leurs navires", a souligné le responsable, ajoutant que ces pêcheurs peuvent même avoir recours à leurs propres marins-pêcheurs pour effectuer de petits travaux au niveau des chantiers de l'entreprise situés à Bou Haroun (Tipaza). "L'entreprise Ecorep-Piriou assure aux pêcheurs des prix concurrentiels qui sont à leur portée, leur évitant ainsi de se déplacer vers d'autres wilayas du pays pour effectuer ces travaux de maintenance et de réparation", a-t-il tenu à ajouter. Il a relevé que la période de repos biologique débutant le 1er juin et allant jusqu'au 31 août



constitue la période "propice" pour la maintenance et la réparation des navires, ajoutant que son entreprise s'est adaptée à cette période pour offrir le maximum de services aux pêcheurs. Dans le même cadre, M. Benderradji a relevé que l'entreprise Ecorep-Piriou effectue, également les opérations de maintenance et de réparation sur les bateaux de plaisance, invitant les propriétaires de ces bateaux à se rapprocher de l'entreprise pour bénéficier de ces opérations à des tarifs concurrentiels. Pour réaliser ces opérations au profit des pêcheurs, l'entreprise a déposé une demande de crédit au niveau de la BNA conformément aux règles et les procédures en cours mais qui n'a pas eu de réponse à ce jour, a déploré le responsable.

Mounir.A

E-paiement :

Plus de 700.000 transactions effectuées durant les quatre premiers mois de 2020



Le nombre de transactions réalisées via le paiement électronique dans le secteur des télécommunications (rechargement et paiement des factures de téléphone et Internet) au cours des quatre premiers mois de cette année, a atteint 679.914 transactions sur 728.394 dans tous les secteurs, soit une moyenne de 93,34%, a annoncé le samedi 13 juin 2020 le ministère de la Poste et des Télécommunications, dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Ce taux reflète la politique sectorielle en matière d'encouragement du paiement électronique à travers

les différentes plateformes mises en place par les opérateurs télécoms, précise le ministère dans le même communiqué. Après l'E-paiement, lancé officiellement en octobre 2016, l'Algérie compte développer le M-paiement, ou le paiement mobile. En Avril dernier, l'administrateur du Groupement d'intérêt économique de la Monétique (GIE Monétique), Madjid Messaoudene, a annoncé que le projet de lancement du paiement par téléphone mobile (m-paiement) était en cours de finalisation et devrait voir le jour durant l'année 2020.

N.I

« Donner son sang pour améliorer la santé dans le monde »

Journée mondiale du donneur de sang 2020

Le besoin de sang sécurisé est universel. Le sang sécurisé est essentiel tant pour les traitements que pour les interventions urgentes. Il peut aider les patients souffrant de maladies mortelles à vivre plus longtemps, en bénéficiant d'une meilleure qualité de vie, et permet de réaliser des interventions médicales et chirurgicales complexes. Le sang est également vital pour le traitement des blessés lors d'urgences de toutes natures (catastrophes naturelles, accidents, conflits armés, etc.) et joue un rôle salvateur essentiel dans les soins maternels et néonataux. Or, l'accès à du sang sécurisé reste le privilège d'une minorité. La plupart des pays à revenu faible ou intermédiaire peinent à proposer du sang sécurisé car les dons sont peu nombreux et les équipements pour tester le sang sont rares. À l'échelle mondiale, 42 % du sang est collecté dans les pays à revenu élevé, qui ne comptent que 16 % de la population mondiale. Un approvisionnement adéquat en sang sécurisé ne peut être assuré que par des dons réguliers effectués par des donateurs volontaires et bénévoles. C'est pourquoi l'Assemblée mondiale de la Santé a institué en 2005 une journée spéciale pour remercier les donateurs et encourager un plus grand nombre de personnes à donner leur sang gratuitement. La Journée mondiale du donneur de sang a lieu chaque année le 14 juin. En plus de remercier les donateurs, cette journée a pour objectif de sensibiliser le public au besoin mondial de sang sécurisé et au rôle que chacun peut jouer.

1-La campagne 2020

Cette année, la campagne de la Journée mondiale du donneur de sang a pour thème « Du sang sécurisé pour sauver des vies », avec le slogan « Donner son sang pour améliorer la santé dans le monde ». L'idée est de mettre l'accent sur la contribution qu'un donneur individuel peut apporter pour améliorer la santé des autres membres de la communauté. Les dons de sang sont nécessaires partout dans le monde pour que les individus et les communautés aient accès à du sang et à des produits sanguins sécurisés et de qualité tant dans des situations normales que dans des situations d'urgence. Dans le cadre de cette campagne, nous appelons un plus grand nombre de personnes dans le monde entier à sauver des vies en se portant volontaires pour donner leur sang régulièrement.

La journée et le thème sont également un appel à l'action destiné à tous les gouvernements, à toutes les autorités sanitaires nationales et à tous les services nationaux de transfusion pour consacrer les ressources suffisantes et mettre en place des systèmes et des infrastructures permettant d'augmenter la collecte de sang auprès de donateurs volontaires et bénévoles ; dispenser des soins de qualité aux donateurs ; promouvoir et appliquer l'usage clinique approprié du sang ; et mettre en place des systèmes de contrôle et de surveillance pour l'ensemble de la chaîne des transfusions sanguines. La campagne de cette année a pour objectifs :

- de célébrer et remercier les personnes qui donnent leur sang et encourager ceux qui ne sont pas encore des donateurs à le devenir ;
- de sensibiliser davantage à la nécessité urgente d'accroître la

disponibilité de sang sécurisé pouvant être utilisé partout et à tout moment pour sauver des vies ;

- de démontrer la nécessité de l'accès universel à du sang sécurisé et plaider pour son rôle dans la prestation de soins efficaces et la réalisation de la couverture sanitaire universelle ;
- de mobiliser l'appui aux niveaux national, régional et mondial auprès des gouvernements et des partenaires du développement pour investir dans les programmes nationaux de transfusion, les renforcer et les inscrire dans la durée.

Votre participation et votre soutien contribueront à donner plus d'impact à la Journée mondiale du donneur de sang 2020, en montrant que le don de sang est un acte de solidarité qui sauve des vies et que les services fournissant du sang et des produits sanguins sécurisés sont un élément essentiel de tout système de santé. La participation des partenaires

intéressés est la bienvenue à tous les niveaux pour que la Journée mondiale du donneur de sang 2020 soit un succès. Les organisations internationales, notamment l'Organisation mondiale de la Santé, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Fédération internationale des organisations de donneurs de sang et la Société internationale de transfusion sanguine, entre autres, poursuivent leur collaboration étroite afin de fournir des conseils et un soutien à leurs membres dans cette entreprise. Le sang joue un rôle essentiel dans de nombreuses fonctions vitales du corps humain et dans sa protection. C'est pourquoi il est important de donner. Le sang, tissu vivant composé à 55 % de plasma et à 45 % de cellules (globules rouges, globules blancs et plaquettes), irrigue tous les organes, leur apporte oxygène et

éléments nutritifs et les débarrasse de leurs déchets. Il circule dans les vaisseaux sanguins et est le plus important liquide biologique de notre corps. Le sang joue également un rôle central dans la défense de l'organisme contre les agents pathogènes (bactéries, virus...). Le sang a des constituants et des fonctions très complexes dont la plupart sont, à ce jour, irremplaçables. Néanmoins, la mise au point de procédés biotechnologiques permet la production de certains produits substitutifs spécifiques d'origine non-humaine. Pourtant, plusieurs constituants, en particulier cellulaires, ne semblent pas concernés, même à long terme, par de telles préparations. Le don du sang, geste généreux et désintéressé, est à ce jour la seule chance de soins pour les patients souffrant d'un déficit en composants sanguins.



2- Qui peut donner son sang ?

La plupart des personnes peuvent donner du sang si elles sont en bonne santé. Il existe des critères de base à remplir pour devenir donneur de sang. Ci-dessous figurent quelques critères de base à remplir :

Âge

Vous êtes âgé entre 18 et 65 ans. Dans certains pays, la législation nationale autorise les jeunes âgés de 16 à 17 ans à donner du sang à condition qu'ils remplissent les critères physiques et hématologiques requis et qu'un consentement approprié soit obtenu. Dans certains pays, les donneurs réguliers âgés de plus de 65 ans peuvent être acceptés à la discrétion du médecin responsable. Dans certains pays, la limite supérieure est de 60 ans.

Poids

Vous pesez au moins 50 kg. Dans certains pays, les donneurs de sang total doivent peser au moins 45 kg pour donner 350 ml ± 10 %.

Santé

Vous devez être en bonne santé au moment du don. Vous ne pouvez pas faire de don si vous avez un rhume, une grippe, un mal de gorge, un bouton de fièvre, un mal de ventre ou toute autre infection. Si vous vous êtes récemment fait faire des tatouages ou des piercings, vous ne pouvez pas faire de don pendant 6 mois à compter de la date de l'intervention. Si le piercing a été effectué par un professionnel de la santé agréé et que l'inflammation s'est complètement résorbée, vous pouvez donner du sang après 12 heures. Si vous avez consulté un dentiste pour subir une intervention mineure, vous devez attendre 24 heures avant de faire un don ; pour les interventions majeures, il faut respecter un délai d'un mois. Vous ne devez pas donner de sang si vous n'atteignez pas le taux d'hémoglobine minimum requis pour le don de sang :

Un test sera administré sur le lieu du don. Dans de nombreux pays, un taux d'hémoglobine d'au moins 12,0 g/dl pour les femmes et d'au moins 13,0 g/dl pour les hommes constitue le seuil requis.

Voyages

Les voyages effectués dans des régions où les

infections transmises par les moustiques sont endémiques, comme le paludisme, la dengue et le virus Zika, peuvent entraîner une exclusion temporaire du donneur de sang. De nombreux pays ont également mis en œuvre la politique consistant à exclure les donneurs de sang ayant des antécédents de voyages ou de résidence pendant des périodes déterminées d'exposition cumulée dans certains pays ou régions, afin de réduire le risque de transmission par transfusion sanguine de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

Comportements

Vous ne devez pas donner votre sang :

- si vous avez eu des rapports sexuels « à risque » au cours des 12 derniers mois
- les personnes ayant les comportements suivants seront exclues de façon permanente :
- ont obtenu un résultat positif au test de dépistage du VIH (virus du sida)
- ont été consommateurs de drogues récréatives injectables.

Dans les lignes directrices nationales relatives à la sélection des donneurs de sang, il existe d'autres critères ayant trait au comportement. Les critères peuvent varier d'un pays à l'autre.

Grossesse et allaitement

Après une grossesse, la période d'exclusion devrait durer autant de mois que la durée de la grossesse elle-même.

Il n'est pas recommandé de donner du sang pendant l'allaitement. Après l'accouchement, la période d'exclusion est d'au moins 9 mois (comme pour la grossesse) et jusqu'à 3 mois après le sevrage significatif de votre nourrisson (c'est-à-dire que les aliments solides et le biberon constituent la majeure partie de son alimentation).

3-Suites du don

Recommandations après le don

- Pour éviter tout hématome, il est impératif d'appuyer à l'endroit de la pique environ 5 minutes, car la coagulation sanguine demande entre 5 et 10 minutes. En effet si le caillot n'est pas bien formé, un hématome plus ou moins important risque de se produire en cours de journée. À ce titre un bandage légèrement compressif est fait sur le point de ponction. Il est préférable de le garder au moins deux heures après le don pour éviter la formation d'un hématome.

• Collation et boissons sont offertes après le don pour prévenir un éventuel malaise. Appelé malaise vagal, ce malaise sans gravité est lié à une baisse passagère de la tension artérielle. Bien boire après un don permet également de remplacer plus rapidement le volume sanguin prélevé.

• Éviter de pratiquer un sport de façon intense après le don (délai 72 heures après le don pour la plongée sous-marine, l'escalade et toute compétition).

• S'abstenir de fumer deux heures au moins après le don.

Après le don

Une fois les produits sanguins recueillis, ceux-ci sont préparés (filtrés et séparés en différents composants sanguins). Les tubes échantillons sont analysés afin de vérifier qu'il n'y a aucun risque, notamment par le dépistage d'infections transmissibles, hépatites, sida, paludisme si besoin. Si les tests ne révèlent aucun problème les produits sanguins (globules rouges, plasma et plaquettes) sont prêts à être distribués aux hôpitaux et cliniques qui les délivreront aux malades. Particularité du plasma, celui-ci sert aussi à fabriquer des médicaments dont les malades ont besoin.

L'information subséquente du donneur

Le donneur est averti des éventuels problèmes que le dépistage aurait relevés, que le problème soit en apparence mineur (petite anémie...) ou plus sérieux (signe d'hépatite, VIH...). Cependant les réactifs utilisés sont très sensibles et peuvent parfois réagir avec certains composants du sang, sans même qu'il y ait maladie (on parle alors de faux positifs). Il convient de contacter le centre de transfusion qui a signalé le problème pour effectuer un contrôle.

4-Le monde a besoin de sang neuf

Grâce aux dons de sang anonymes et sécurisés de millions de personnes, des milliers de vies sont sauvées chaque jour. Mais la possibilité de recevoir une transfusion de sang, qu'elle soit sécurisée ou non, varie énormément d'un pays à l'autre. Les besoins de 18 % de la population mondiale monopolisent 60 % de l'offre mondiale, ce qui laisse les 82 % restant sans couverture satisfaisante. La Journée mondiale du don de sang est à la fois une journée de réflexion et l'occasion de remercier tous les

donneurs de sang volontaires et réguliers dans le monde. Tout le monde ou presque peut aider à sauver des vies, soit en devenant un donneur régulier soit, si c'est impossible pour des raisons médicales, en apportant une aide bénévole les jours de collecte du sang. Comme le reconnaît le Dr LEE Jong-wook, directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) : "La sécurité transfusionnelle est un besoin fondamental dans les systèmes de santé de tous les pays. Les 192 États Membres ont récemment convenu de célébrer officiellement chaque année la Journée mondiale du don de sang. On contribuera ainsi à sensibiliser les populations au besoin permanent d'avoir du sang sécurisé et des donneurs sûrs." L'OMS et d'autres organisations ont préconisé des stratégies claires pour développer l'accès universel à la sécurité transfusionnelle. Celles-ci reposent sur la promotion du don de sang régulier, volontaire et non rémunéré et sur la coordination nationale des services de transfusion sanguine.

Des progrès ont été enregistrés sur la question de la sécurité. Pourtant, il reste encore bien des efforts à accomplir à l'échelle mondiale. Jusqu'à présent, seuls 40 pays ont mis en place un système basé exclusivement sur le don de sang volontaire. Malgré certaines améliorations récentes dans ce domaine important, moins de 30 % des pays ont un service de transfusion coordonné au niveau national. Trop de pays, y compris parmi les pays émergents, continuent de dépendre des dons de compensation (c'est-à-dire des dons faits par la famille du malade) ou des dons rémunérés. Le sang contaminé par le VIH continue d'être à l'origine d'environ 5 % des infections à VIH en Afrique. Alors que dans de nombreux pays, on pratique de plus en plus de tests pour sécuriser le sang, la plupart des pays en développement ne recherchent ni le VIH, ni l'hépatite B ou C. Chaque année, six millions de recherches d'infections qui auraient dû être pratiquées ne sont pas effectuées.

La Journée mondiale du don de sang rend hommage à tous ceux qui ont permis directement de sauver ou d'améliorer la vie de millions de patients en donnant régulièrement et volontairement leur sang. C'est aussi une demande pressante faite à tous les pays du monde pour qu'ils valorisent les donneurs sûrs et ne ménagent aucun effort pour garantir la sécurité transfusionnelle et ainsi sauvegarder la vie des patients.

K.Amel

Faites évoluer votre boîte au quotidien

Avoir une stratégie est indispensable mais celle-ci repose sur les tâches quotidiennes bien maîtrisées. Dans le contexte actuel de bouleversement de tous nos points de repères, le dirigeant a besoin de s'appuyer sur des fondations solides. S'adapter à cette évolution sans précédent n'est possible que grâce à une analyse précise de toutes les activités inhérentes à votre entreprise. Zoom sur toutes les facettes du quotidien d'une entreprise.

Mettez en place un reporting financier complet

Une des premières choses à mettre en place pour gérer une croissance forte est d'avoir une vision claire sur les futures entrées et sorties de votre entreprise. Il ne suffit pas d'avoir les chiffres du passé car vous devrez appréhender également l'avenir afin de vous assurer que votre trésorerie tiendra le choc et que vous pourrez valider des budgets indispensables au bien-fondé de votre entreprise. N'hésitez pas à instaurer des indicateurs nécessaires au bon suivi du développement de la société : niveau de rentabilité du projet, coût de la réalisation, bénéfices attendus... Une bonne gestion des indicateurs vous permet de vous rassurer mais surtout de situer votre niveau de performance. La grande difficulté restera de choisir les indicateurs pertinents. Mais ne mettez pas en place toute une série de signes qui n'auraient aucune utilité car vous devez fixer votre attention sur les données essentielles. Actualisez-les régulièrement pour éviter un travail stérile. On estime souvent que réaliser un reporting financier mensuel ou bimensuel est nécessaire afin de souligner des faits nouveaux et fructueux.

Prenez en compte l'avis

de vos clients

S'il y a bien une chose qui est naturelle dans les entreprises du numérique, c'est de prendre en compte l'opinion du client afin d'améliorer sans cesse son service/produit et de donner un maximum de satisfaction à son client. Mais dans tous les autres cas, il est parfois tentant de se fier à sa vision du marché. Pourtant, le client devrait être une personne significative de votre processus de réflexion stratégique. Il ne doit pas être considéré comme un simple récepteur du produit ou du service. Aujourd'hui, les temps ont changé et le client participe souvent pleinement à la création des produits et services. En le faisant participer aux améliorations, il deviendra un ambassadeur de votre marque. Outre le fait qu'il influence d'autres personnes autour de lui à utiliser le produit, il peut vous proposer des idées innovantes auxquelles vous n'auriez pas pensé. N'oubliez pas que le meilleur conseiller reste souvent celui qui l'utilise. Consommateur, il peut vous avertir d'une nouveauté qui pourrait venir concurrencer votre offre ou des difficultés d'utilisation de votre produit/service. Si vous avez des avis positifs, attendez-vous à recevoir également quelques critiques qui vous permettront d'améliorer votre produit et de le rendre indélogeable. Consacrez-leur du temps car ce sont autant d'idées en gestation qui vous permettront de faire grandir votre entreprise ! Et, on ne sait jamais, des idées complémentaires de développement pourraient vous être suggérées. Voyons ! Ne soyez pas aussi timide !

N'attendez pas forcément que votre produit soit parfait

S'il y a bien une mauvaise tendance des entrepreneurs surtout

quand il s'agit du premier produit/service, c'est de vouloir absolument qu'il soit parfait à sa sortie. Résultat ? Le lancement du produit est sans cesse retardé car même si votre produit vous paraît bien, vous aurez toujours un motif pour l'améliorer. Et il faut bien le constater, il y a toujours quelques détails à apporter, des finitions que vous seul voyez et qui n'apparaissent guère essentielles pour le consommateur. La vitesse de sortie des produits est aujourd'hui privilégiée et on considère qu'il vaut mieux un produit perfectible (et susceptible d'être amélioré par la suite) qu'un produit parfait mais inexistant. Si vous êtes toujours bloqué à l'idée de réaliser le produit parfait, pensez que l'objectif zéro défaut n'existe pas. Certes la confrontation au marché reste un moment difficile où les premiers retours peuvent vous mettre mal à l'aise mais elle est essentielle si vous souhaitez pouvoir vous améliorer significativement. Ne prenez pas les critiques pour vous mais enrichissez-vous de ce qui vous semble le plus pertinent. Améliorez votre produit grâce à ces réflexions en vous basant sur la personne qui compte le plus pour votre entreprise : celui qui achète.

Prenez soin de la planète peut faire du bien... à votre portefeuille

On se demande souvent, au premier abord, comment il est possible que le fait de s'intéresser à la planète puisse profiter à l'entreprise. La raison est simple : si vous faites économiser à la planète, il se peut que ses économies se répercutent sur vos fournisseurs. Commencez par évaluer ce qui vous coûte directement, vous constaterez alors qu'une grande partie de la consommation d'énergie, qui vous est souvent facturée quand les



charges ne sont pas comprises, est engendrée lorsque les appareils électriques ne sont pas utilisés. Adopter avec vos collaborateurs des gestes simples s'avère aussi bien profitable pour vous que la planète. Mettre en place des ampoules basse consommation réduit votre facture ou encore acquérir des multiprises avec interrupteur qui permettent de couper l'électricité de certains appareils le soir venu ou ne pas laisser les ordinateurs en veille. Chaque achat de prestation ou de service doit être également vérifié pour voir si une optimisation n'est pas possible car ce qui coûte moins cher à produire pour votre fournisseur s'avère souvent moins cher à acheter. Réaliser un diagnostic énergétique en entreprise se révèle par ailleurs une démarche profitable pour détecter les différents postes consommateurs d'énergie.

Ne mettez pas tous les œufs dans le même panier

Une tentation quand on est diri-

geant d'entreprise reste de rechercher le « gros client » qui sera la source principale de notre trésorerie pendant des années ou encore de se fier à un fournisseur unique avec lequel tout se passe de façon idyllique. Les expériences sont légions en ce qui concerne les fournisseurs qui font faillite (voire qui décident de lancer leur propre produit sur votre marché) ou encore les clients qui arrêtent du jour au lendemain de collaborer avec une entreprise qui se retrouve sans activité. Ne pas mettre tous les œufs dans le même panier constitue une bonne méthode pour éviter les mauvaises surprises et vous permet de réagir en cas de soucis. La diversification s'applique à de nombreux domaines : les clients qui vous permettent de diminuer le risque d'insolvabilité ou de rupture de contrat, les produits qui peuvent s'adresser à différents types de population, les fournisseurs qui vous évitent de vous retrouver piégé. La sagesse est l'élément clef du dirigeant.

La robotisation, au service ou à la place de l'homme ?

Des documentaires entièrement dédiés, de nombreuses pages dans des magazines spécialisés ou dans des revues plus généralistes, des essais provenant d'intellectuels de tous horizons, des films... La robotisation de la société est aujourd'hui partout, dans toutes les têtes et dans tous les esprits. Si les films de science-fiction se sont toujours centrés sur cette robotisation de nos vies, certains sont désormais dépassés tant les innovations se sont succédées. Partout, sur nos lieux de travail comme à nos domiciles, nous sommes entourés de robots, de machines et d'appareils électroniques à même de nous simplifier la vie. Mais ce développement a également des côtés plus sombres, à l'image de ce qui se passe dans les entreprises. La robotisation est-elle en train de se faire au profit ou aux dépens de l'Homme ? Les machines et autres robots sont-ils en train de nous remplacer sans que nous nous en rendions compte ou ont-ils seulement vocation de simplifier notre quotidien ?

Un développement incessant de la robotisation

Si nous regardons les chiffres et toutes les statistiques qui nous par-

viennent, force est de constater que la robotisation trouve son développement majeur dans les entreprises. De nombreux secteurs font appel à des robots pour se développer et améliorer la productivité. Des chaînes de montage industrielles, en passant par les caisses automatiques dans les supermarchés, la robotisation de l'entreprise n'est aujourd'hui plus un mythe. Les industries de l'automobile et de l'électronique restent celles où le recours à la robotisation est le plus important. Bien évidemment, cette robotisation peut poser problème dans certaines entreprises mais le gain en productivité demeure indéniable. En regardant ce secteur de plus près, et selon les chiffres donnés par l'IFR (la Fédération Internationale de la Robotique), les ventes de robots aux entreprises ne cessent de progresser, et les estimations laissent à penser que ce rythme de croissance devrait continuer

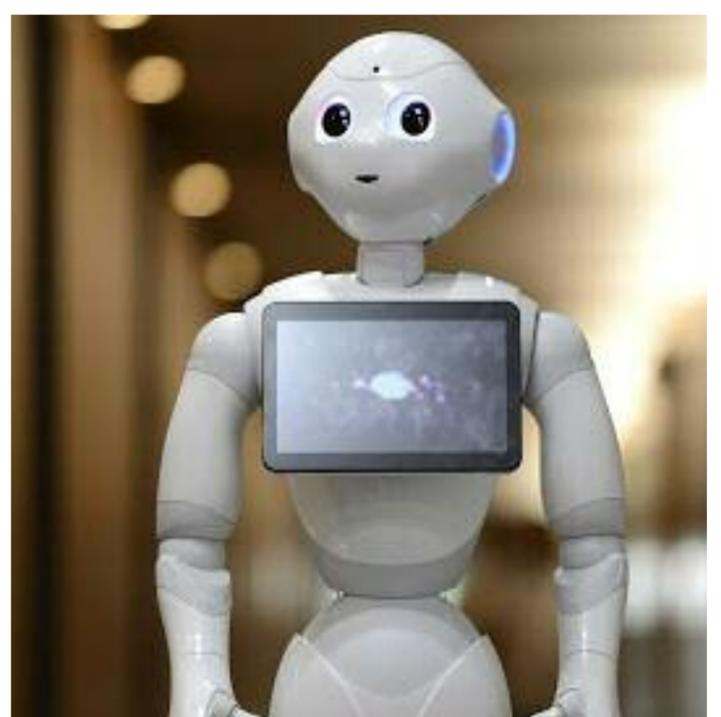
Destruction d'emplois ou transformation

Les critiques à l'encontre de la robotisation de la société sont légion, et elles se présentent souvent comme un danger pour l'Homme. Combien de plans de licenciement

ont déjà été mis en place à cause d'un recours massif à la robotisation ? Combien d'employés ont perdu leur emploi car jugés moins productifs que les robots destinés à les remplacer ? Jusqu'à quel point la robotisation va-t-elle se développer dans notre société ? Si ces questionnements peuvent ralentir la progression de la robotique, il demeure important de rester objectif. L'industrie de la robotique représente une industrie qui recrute, pour le développement, la fabrication, la mise en œuvre, le suivi et dans bien d'autres tâches et activités... Et c'est en réalité une transformation de l'emploi qui s'opère avec un repositionnement des employés ayant perdu leur emploi à cause de la robotisation de la société. Il s'agit d'une illustration de la théorie de la destruction créatrice que nous connaissons tous. L'économie suit un cycle, et la robotisation n'est qu'au début de celui-ci.

Des réflexions à mener

Il devient intéressant d'engager de réelles réflexions sur la robotisation de la société. Les robots remplacent les Hommes dans les entreprises certes, mais à une échelle qui reste tout de même peu conséquente si l'on regarde le



nombre total d'emplois dans les entreprises. À l'inverse de ces aspects négatifs, il est indispensable de considérer également toutes les choses positives apportées par la robotisation notamment lorsqu'on pense au domaine médical avec des chirurgies sans erreur réalisées par des robots, des gains de productivité jusqu'à alors jamais espérés permettant de rester en

compétition avec des entreprises étrangères où la main d'œuvre reste moins chère, des méthodes de production nouvelles qui permettent à l'Homme de se consacrer à d'autres tâches moins contraignantes, et bien d'autres aspects positifs que nous nous devons de considérer pour réfléchir à la question avec objectivité.

K. Amel

Vous ne le saviez peut-être pas mais lorsque vous mangez de l'ail, vous prenez soin de vous. En effet, l'ail commun est une plante médicinale par excellence. Il est sans danger pour un usage domestique et se révèle efficace pour traiter une multitude de problèmes de santé. Antiseptique, anti-inflammatoire, anticholestérol, antioxydant, anti-allergique et même... aphrodisiaque : l'ail aurait de nombreuses vertus. Utilisé voici plus de 5.000 ans, des steppes d'Asie centrale, en passant par l'Égypte ancienne, la Rome et la Grèce antiques, l'ail (*Allium sativum*) est connu depuis des siècles également pour ses propriétés antipoison. Son succès ne s'est jamais démenti, y compris dans nos plats cuisinés, apprécié qu'il est pour en relever le goût.

L'ail et ses multiples bienfaits sur la santé

Grâce à ses acides phénoliques, l'ail agit comme un antiseptique puissant du système digestif et de l'appareil respiratoire (infections du nez, de la gorge et des bronches). Son effet fluidifiant sur le sang, sa capacité à dissoudre les petits caillots freineraient l'évolution de l'athérosclérose. Par ailleurs, ses principes actifs soufrés



dilateraient les artères coronaires, contribuant à prévenir l'angine de poitrine. Il réduit le taux de cholestérol et apaise les troubles circulatoires, comme l'hypertension. Hypoglycémiant, l'ail est aussi un précieux complément alimentaire pour les diabétiques. Consommé régulièrement, il aiderait à prévenir le cancer de l'estomac, du côlon et

du rectum, et serait efficace contre les vers intestinaux. Il aiderait également à la digestion, en favorisant le développement de la flore intestinale, grâce à l'inuline, probiotique qu'il contient naturellement. À tous ces avantages, il faut rajouter son effet préventif et thérapeutique contre le rhume, en raison de sa teneur en vitamines A, B, C et E, et

la présence d'allicine, molécule antibiotique. L'ail est un remède traditionnel très ancien. Avant l'invention des antibiotiques, l'ail soignait toutes sortes de maladies, de la tuberculose à la typhoïde. On l'utilisait également pour panser les blessures durant la première guerre mondiale. L'ail s'emploie contre les infections, il renforce l'action des

antibiotiques chimiques et évite leurs effets secondaires.

L'ail, astuces et usages

Il est recommandé d'utiliser régulièrement en cuisine des gousses d'ail (ou cayeux) hachées ou concassées pour profiter de ses bienfaits et renforcer le système immunitaire. C'est un excellent tonique. Toutefois, il a la mauvaise réputation, justifiée cependant, non pas d'éloigner les vampires, mais de donner mauvaise haleine que le corps exhale et peut mettre jusqu'à 24 heures à éliminer. Pour contre-carrer cet inconvénient, on peut trouver dans les parapharmacies et boutiques spécialisées des perles contenant de l'huile d'ail. Elles permettent d'augmenter la résistance de l'organisme aux infections. Pour désinfecter les plaies et les ulcères, utilisez une solution de suc d'ail à 10 % avec 1 à 2 % d'alcool, ou faites des compresses de vinaigre d'ail constitué de 30 g d'ail râpé que vous ferez macérer pendant 10 jours dans un demi-litre de vinaigre. Enfin, contre les piqûres de guêpes et autres insectes, extrayez le dard, puis frottez la zone piquée avec un morceau d'ail. À partir des gousses de l'ail, on extrait également de l'huile essentielle d'ail à la fois antiseptique et antibiotique.

Hydroallergie : peut-on être allergique à l'eau ?

Certaines personnes éprouvent des réactions allergiques au contact de l'eau. Est-ce que cela vient de la molécule elle-même ou y a-t-il d'autres raisons ? Il est possible d'avoir des réactions allergiques au contact de l'eau mais ce ne sont pas les molécules d'eau qui sont les allergènes, fort heureusement.

Les réactions allergiques dues à l'eau

Le plus souvent, ce que l'on prend pour une allergie à l'eau est en réalité une allergie au froid qui se déclenche

au contact de l'eau froide, touchée ou bue. Les autres cas d'hydroallergie sont liés aux substances contenues dans l'eau : minéraux, molécules organiques, microorganismes. Ces allergies provoquées par le contact de l'eau engendrent des troubles plus ou moins graves, depuis des troubles cutanés (rougeurs, urticaire, prurit...) jusqu'à la perte de connaissance (hydrocution), ce qui peut provoquer la noyade en cas de baignade.

Les cas du prurit et de l'urticaire aquagénique

Deux maladies rares, l'urticaire aquagénique (provoqué par l'eau) et le prurit aquagénique sont parfois assimilés aux hydroallergies, même si la première n'est pas une allergie. Les origines de ces deux maladies sont peu connues mais elles se déclenchent au contact de l'eau. L'urticaire aquagénique se traduit par une éruption de boutons accompagnée de démangeaisons, tandis que le prurit crée des sensations de picotements, de démangeaisons et de brûlures sans traces de lésion au niveau des zones en contact avec l'eau.

Cervelet



Le cervelet correspond à une structure encéphalique des vertébrés chargée principalement du contrôle moteur au sens large, que celui-ci soit lié au mouvement ou au maintien de la posture, en coordonnant l'activité musculaire (durée, intensité, amplitude). Le terme cervelet provient du latin *cerebellum*, signifiant "petit cerveau". Le cervelet traite des informations sensorielles reçues par l'aire motrice du cerveau, des noyaux du tronc cérébral et de récepteurs sensoriels. L'activité du cervelet se fait de manière subconsciente. Du point de vue cellulaire, les neurones piriformes, ou cellules de Purkinje, sont des neurones du cortex qui ont des synapses avec des noyaux du cervelet responsables des commandes motrices. Le cervelet reçoit des informations directement du cerveau et de la moelle épinière qu'il intègre simultanément pour synchroniser les contractions des muscles et produire des gestes coordonnés. Cependant, si l'on a longtemps cru que sa fonction se limitait aux tâches motrices, des études plus récentes révèlent l'implication du cervelet à d'autres niveaux, aussi bien dans le langage que dans l'attention ou l'imagerie mentale. Les lésions du cervelet donnent lieu aux syndromes cérébelleux. Par exemple, l'ataxie cérébelleuse est un trouble de l'équilibre et de la marche.

Anatomie du cervelet chez l'homme

Le cervelet est situé en bas de l'encéphale, en arrière du pont et du bulbe rachidien, et repose dans la fosse crânienne supérieure. Après le cerveau, le cervelet représente la plus grosse partie de l'encéphale, pesant 11 % de sa masse environ. Le cervelet comprend deux hémisphères réunis par une structure médiane ressemblant à un ver : le vermis. Chaque hémisphère est divisé en trois lobes : antérieur, postérieur et flocculo-nodulaire. Le cervelet est parcouru par des fissures transversales qui délimitent des replis ressemblant à des feuilles, appelés les lamelles du cervelet, ou lamelles cérébelleuses.

Le cervelet est relié au tronc cérébral par trois paires de pédoncules cérébelleux :

- les pédoncules cérébelleux supérieurs relient le cervelet au mésencéphale,
- les pédoncules cérébelleux moyens relient le pont au cervelet,
- les pédoncules cérébelleux inférieurs relient le cervelet au bulbe rachidien.

B.Meriem

Maltitol



Le maltitol est un polyol (association de sucre et d'alcool) de formule $C_{12}H_{24}O_{11}$. Il est généralement issu du maïs ou de l'orge et s'obtient par hydrogénation du maltose. C'est un édulcorant dit de masse ou de charge car il remplace le même poids de sucre mais sans apporter autant de calories. Il permet ainsi de garder la consistance des produits tout en diminuant leur apport énergétique. Le maltitol a ainsi un pouvoir sucrant 20 % plus faible que celui du sucre et apporte 2,1 kcal/g contre 4 kcal/g pour le saccharose. Contrairement aux sucres,

le maltitol est mal absorbé lors de la digestion. Il est donc métabolisé plus lentement et entraîne une moindre élévation de la glycémie. Enfin, le maltitol présente l'avantage de ne pas être assimilé par les bactéries buccales : il est dit cariostatique et contribue au maintien de la minéralisation dentaire, atteste l'EFSA (Agence européenne de sécurité sanitaire)

Utilisations du maltitol

Le maltitol est très apprécié pour son goût très proche de celui du sucre et la

bonne stabilité qu'il offre pour la confection de confiseries. Il est aussi réputé pour rehausser le goût du cacao. On le trouve ainsi dans de nombreux produits allégés sous l'appellation maltitol, sirop de maltitol ou E965 : chewing-gums, bonbons, chocolat, pâtisseries et biscuits, desserts, mais aussi dans certains médicaments en tant qu'agent de charge. Consommé en trop grande quantité (au-delà de 100 g par jour), le maltitol peut cependant avoir un effet laxatif, comme le sorbitol ou le xylitol.

Lutte contre la criminalité Saisie de plus de 260 kg de kif traité dans plusieurs wilayas du pays



Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement combiné de l'Armée Nationale Populaire (ANP), en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale et la Douane, ont intercepté, le 12 juin 2020, dans la commune de Djenine Bourezg à Naama/2 RM, une importante quantité de kif traité s'élevant à 248,5 kilogrammes, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont saisi 14 kilogrammes de la même substance à Ain Defla/1 RM, Tlemcen/2 RM et Tébessa/5 RM». Dans le même contexte, des détachements de l'ANP, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie et la Sûreté nationales, "ont arrêté, lors d'opérations distinctes menées à Ouargla, Laghouat, Biskra/4 RM, Oum El Bouaghi et Constantine/5 RM, 11 personnes et saisi deux (2) camions, 6995 comprimés psychotropes, 1872 unités de différentes boissons et 34000 paquets de cigarettes, alors que des tentatives de contrebande de 7179 litres de carburants ont été déjouées à Souk-Ahras, Tébessa et El Tarf/5 RM". D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont arrêté, à Tindouf/3 RM, trois (3) personnes et saisi deux (2) camions et 12 véhicules objet de vol, neuf (9) paires de jumelles et un téléphone satellitaire, tandis qu'une personne a été arrêtée et huit (8) drones de différents types ont été saisis à Saida/2 RM». Dans le même sillage, des détachements de l'ANP en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale et la Douane, "ont saisi six (6) marteaux piqueurs, quatre (4) groupes électrogènes, huit (8) morceaux de dynamite et d'autres objets de détonation à Tamanrasset/6 RM». Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie Nationale "ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de dix (10) personnes à bord d'embarcation de construction artisanale à Annaba/5 RM, alors que 26 immigrants clandestins de différentes nationalité, ont été interceptés par un détachement de l'ANP à Tamanrasset/6 RM".

Accident de la route : 13 morts et 290 blessés en 48 heures

Treize (13) personnes ont été tuées et 290 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers le territoire national. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de M'Sila, avec 7 personnes décédées et 5 autres blessées, suite à deux accidents de la route survenus au niveau des communes de M'sila et Ben S'rour. Par ailleurs, une personne est décédée et une autre brûlée, suite à un incendie qui s'est déclaré dans un parking situé dans un immeuble dans la commune de Sidi Naamane, à Draa Ben Khada dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Les unités de la Protection civile ont, en outre, procédé à l'extinction de 7 incendies urbains et divers à travers les wilayas de Tébessa, Skikda, Bordj Bou Arreridj, Ain Defla et Tamanrasset. Il a été procédé à l'extinction de 49 incendies de différentes espèces végétales ayant causé des pertes estimés 14 ha de forêt, 103 ha d'orge, 10 ha de blé, 23 ha d'herbes, 1706 bottes de foin, 1753 arbres fruitier et 159 palmeraies. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la protection civile ont effectué, durant les dernières 24 heures, "144 opérations de sensibilisation à travers 26 wilayas (87 communes), 118 opérations de désinfections générales à travers 21 wilayas (63 communes), touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles".

Tipasa: Deux baigneurs sauvés et le corps d'un troisième repêché

Les éléments de la Protection civile ont repêché, vendredi, le corps d'un baigneur mort noyé dans une plage rocheuse interdite à la baignade sur les côtes de Bou Haroun et sauvé deux autres baigneurs qui étaient en sa compagnie. Suite au signalement de la noyade de trois jeunes dans la plage rocheuse interdite à la baignade "Saïdia" (Bou Haroun), les éléments de la protection civile sont intervenus et ont réussi à sauver deux d'entre eux, lesquels ont été transférés à l'établissement hospitalier de Bou Ismail pour recevoir les soins nécessaires, a indiqué la même source, soulignant que l'accès aux plages était interdit, en vertu de la décision de wilaya promulguée par le wali de Tipasa, dans le cadre des mesures préventives contre la pandémie de Covid-19. Les services de la Protection civile ont mobilisé 4 embarcations et 12 plongeurs professionnels pour les recherches qui se sont soldées, vers 14h09, par le repêchage du corps du troisième baigneur mort noyé, a précisé la source, faisant état de la poursuite des recherches pour retrouver le corps du 4e baigneur noyé. Des plongeurs professionnels d'Alger ont été sollicités afin d'élargir le périmètre des recherches au niveau de ladite plage et ce dans des conditions climatiques "difficiles" ayant compliqué la tâche des éléments de la Protection civile notamment les fortes rafales de vent et les courants marins. Les mêmes services ont appelé notamment les jeunes à éviter les plages rocheuses, où la baignade est difficile et dangereuse. Le littoral de la wilaya de Tipasa enregistre, durant la saison estivale, le plus grand nombre de noyades au niveau des plages rocheuses. Par ailleurs, les services de la Protection civile ont sauvé deux baigneurs d'une mort certaine au niveau d'une plage dans la commune de Ain Tagourait (Tipasa), lesquels ont été transférés à l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de Bou Ismail.

M'sila Quatre morts et un blessé dans un accident de la circulation

Quatre (4) personnes sont décédées et une autre a été blessée dans un accident de la route survenu samedi au lieu-dit "Deffaf" relevant de la commune de M'sila. L'accident s'est produit suite à une collision entre un véhicule touristique et un camion semi-remorque sur la route nationale 45 (M'sila -Bordj Bou Arreridj), précisant que les morts étaient à bord du véhicule léger. Les dépouilles des victimes et le blessé ont été transférés à l'hôpital du chef-lieu de wilaya, et qu'une enquête a été ouverte par les services sécuritaires concernés pour déterminer les causes et les circonstances exactes de l'accident. La wilaya de M'sila a enregistré durant les dernières 48 heures deux accidents provoquant le décès de sept (7) personnes

Ain Defla : Un groupe de malfaiteurs mis hors d'état de nuire



Les services de sécurité de Ain Defla ont arrêté récemment à Khemis Miliana un groupe de huit (8) individus (âgés entre 18 et 29 ans) impliquée dans une affaire d'atteinte à l'ordre public, port d'armes blanches prohibé et agression contre les forces de l'ordre durant l'exercice de leurs missions. Les faits remontaient à dimanche dernier peu de temps avant l'entrée en vigueur du confinement sanitaire instauré par les autorités pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), lorsque suite à des informations faisant état de la survenue, au niveau de la cité El Houria de Khemis Miliana, de rixes à l'arme blanche entre un groupe de jeunes y résidant et certains de leurs semblables de la cité voisine Dardara, les éléments de la sûreté de daïra se sont immédiatement rendus à l'endroit indiqué, procédant à l'arrestation de quelques-uns d'entre eux les-

quels ont fait part de violence à l'endroit des forces de l'ordre. A la vue des policiers, certains jeunes de la cité Dardara ont tenté de s'y réfugier, non sans semer la panique au sein des habitants, en vain car ils ont été vite rattrapés, signalant que parmi les personnes arrêtées, deux faisaient l'objet de recherches de la part des services de police pour leur implication dans une tentative de vol commise à l'endroit d'une femme. Des jeux pyrotechniques, des armes blanches ainsi que des téléphones portables ont été saisis à l'issue de l'opération, notant que deux membres de la bande demeurent activement recherchés. Après accomplissement des procédures réglementaires, les mis en cause a été présentés jeudi devant les instances judiciaires territorialement compétentes lesquelles ont décidé du placement de six d'entre eux en détention préventive au moment où les deux restants ont été relaxés.

Mostaganem : Arrestation d'un organisateur de traversées clandestines par mer

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Mostaganem ont arrêté un organisateur de traversées clandestines par mer via les réseaux sociaux. L'opération est intervenue après l'arrestation récemment d'une personne près de la plage "La crique", (littoral de la ville de Mostaganem), qui avait en sa possession une somme de 150.000 dinars et 330 euros. Il s'est avéré que cette personne, originaire de la wilaya de Jijel, s'est rendue à Mostaganem dans l'intention d'immigrer clandestinement. Les investigations ont révélé aussi qu'elle était en contacts par voie électronique avec l'un des organisateurs de ce genre d'opérations. Exploitant ces informations, les éléments de la brigade spécialisée dans la lutte contre la cybercriminalité ont pu identifier et arrêter, dès le lende-

main, l'organisateur des traversées en question, selon la même source, ajoutant que les enquêtes ont montré que le principal suspect usait, via les réseaux sociaux, d'escroquerie en faisant croire à ses victimes qu'il organisait des traversées clandestines contre la somme 150.000 dinars. Une procédure judiciaire a été entamée contre les deux individus arrêtés, âgés de 23 et 37 ans qui ont été présentés devant le procureur de la République près de la cour de Mostaganem pour trafic clandestin d'immigrants et tentative de sortie illégale du territoire national. Après leur comparution devant le juge de référé, le principal mis en cause (l'organisateur de traversée clandestines) a été condamné à 18 mois de prison ferme en plus d'une amende de 300.000 dinars, alors que le deuxième a été relaxé.

Protection civile Sept cas de noyade en 24 heures

Sept cas de noyade ont été recensés par les unités de la Protection civile, ces dernières 24h, a indiqué Samedi, la DGPC, dans un communiqué. Selon la même source, il s'agit de 4 personnes décédées noyées en mer, à Skikda, Tipaza, Oran, Tlemcen alors que trois autres ont été noyées dans les réserves d'eaux à Biskra et Bechar. Par ail-

leurs, les plongeurs de la protection civile de la wilaya de Tipaza ont procédé au sauvetage de 4 personnes en difficulté en mer dans une zone rocheuse à la commune d'Ain Tagourait, daïra de Bou Ismail. Les victimes ont été repêchées et secourues sur les lieux puis évacuées vers la polyclinique d'Ain Tagourait et l'hôpital de Tipaza.

Après avoir brillé au sein de leurs clubs respectifs Les Verts feront-ils parler d'eux au mercato ?

Les internationaux algériens ont brillé avec leurs clubs respectifs, ce qui leur a valu les convoitises de bon nombre d'écuries européennes. C'est ce qui annonce un été des plus animés pour les protégés de Djamel Belmadi. L'un des plus en vue durant ce mercato sera Ismail Bennacer, le pensionnaire de l'AC Milan qui avait rejoint le club milanais contre un chèque de 16 M€. Ce milieu de terrain généreux et combattif a réussi à s'imposer et sa régularité a fait grimper sa cote. Et malgré le fait qu'il est lié à son club jusqu'en 2024, il pourrait faire ses bagages et entamer une nouvelle aventure permettant à l'AC Milan de réaliser une belle plus-value. Alors que sa clause libératoire est fixée à 50 M€, le Paris Saint Germain a fait une première offre pour racheter le contrat de Bennacer à

hauteur de 30 M€. Toutefois, la direction milanaise n'y a pas donné suite, surtout que Manchester United et le Real Madrid ont manifesté leur intérêt pour le joueur.

En plus de Bennacer, Slimani ne manque pas d'offres

L'autre Fennec qui devrait faire parler de lui cet été est Islam Slimani. Sociétaire de Leicester City, il a été prêté à l'AS Monaco où il a fait bonne figure en affolant les compteurs en termes de buts et de passes décisives. Il a constitué avec Ben Yedder un tandem de feu. Slimani a, néanmoins, eu des moments difficiles avec Monaco. Donné partant vu que son bail avec les Foxes arrive à son terme en 2021, il faudra tout de même mettre 10 M€ sur la table pour pouvoir lever sa clause

libératoire. Si Monaco ne peut pas se permettre de le recruter tant qu'elle n'aura pas réussi à vendre certaines de ses stars, l'Olympique de Marseille ou encore le Sporting CP, où il a déjà évolué, sont sur le coup.

Ounas favorable à un autre prêt

Adam Ounas a joué de malchance cette saison puisque les blessures à répétition ont freiné son élan avec l'OGC Nice. Ce qui a dissuadé Nice de lever son option d'achat, estimée à 10 millions d'euros. Ainsi, Ounas espère partir à titre de prêt dans un autre club. Ainsi, Naples serait attentive à toutes propositions, d'autant plus de le milieu de terrain des Verts est lié au club napolitain jusqu'en 2022.

Benrahma ciblé par des ténors de la Premier League

Pour sa part, Said Benrahma (24 ans) a donné satisfaction à Brentford. Une régularité qui a attiré les regards des recruteurs du côté de la Premier League, et pas des moindres : Chelsea, Arsenal, Leicester City, Aston Villa ou encore West Ham sont aux aguets. Il en est de même pour Sofiane Feghouli qui a été prêté par les Hammers au Galatasaray. Ce club turc qui ne serait pas en mesure de payer son salaire selon la presse locale. Sous contrat jusqu'en 2022, Feghouli pourrait atterrir en Liga espagnole avec une attention qui lui est accordée par le Betis.

Belaïli, Benlamri, Mandi et les autres

Le Galatasaray serait, par contre,

intéressé par les services d'un autre international algérien. Il s'agit de Youcef Belaïli (28 ans). A condition que satisfasse les exigences financière de son club, Al Ahli, qui espère plus que les 2,5 millions d'euros proposés par les Turcs. Surtout que la formation saoudienne est sur la piste d'un autre défenseur algérien, en l'occurrence Djamel Benlamri (30 ans, Al Shabab). De son côté, Aïssa Mandi (28 ans) figure dans la short liste de l'OL et de l'Atlético de Madrid. Mais, il faudra damer le pion au Betis qui a entamé les négociations avec le joueur pour prolonger son bail qui se termine en 2021. Enfin, Faouzi Ghoulam (29 ans) pourrait rebondir à Fenerbahçe, la Fiorentina ou encore à Newcastle. C'est dire que les Verts feront parler d'eux durant ce mercato.

Bessa N

Stade Mustapha Tchaker

L'opération de réhabilitation du stade Mustapha Tchaker de Blida, le bastion de la sélection algérienne depuis 2008 vient d'être lancée, avec la tenue, en fin de semaine, d'une réunion ayant regroupé les responsables du stade et les bureaux d'étude qui auront à charge de piloter les travaux de remise à niveau de cette enceinte footballistique. En effet, plusieurs opérations de modernisation de cet équipement sont prévues depuis quelques temps, sauf que la crise sanitaire qui secoue le pays a quelque peu freiné l'ouverture de ce dossier. Selon nos sources, les travaux qui seront bientôt lancés dans les lieux vont obéir à certaines priorités, vu que la sélection algérienne pourrait avoir besoin du stade en prévision de ses prochaines échéances entrant dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2021 et le Mondial-2022. Il y a quelques mois d'ailleurs, une décision a été prise par les autorités sportives en coordination avec les autorités locales de la wilaya de Blida pour que le stade Mustapha-Tchaker soit réservé exclusivement à l'équipe nationale. L'ex-wali de Blida, Youcef Chorfa, avait même annoncé qu'une opération de réaménagement du stade allait être lancée pour l'année 2019. Il avait déclaré à ce propos : "Le stade Mustapha-Tchaker va connaître une large opération de travaux et de réaménagement et il sera mis à la disposition de la sélection nationale", a-t-il fait savoir avant d'ajouter : "L'objectif est de réhabiliter le stade selon les normes internationales, comme le suggère la Fifa, pour qu'il soit apte à accueillir les différentes compétitions continentale et internationale à l'avenir." "Une fois les travaux terminés, le stade sera mis à la disposition de la Fédération algérienne de football (FAF). C'est elle qui va s'occuper de sa gestion. La programmation des matchs à Tchaker fera partie à l'avenir des prérogatives de cette même instance", avait-il confirmé le wali. Auparavant l'EN disputait toutes ses rencontres sur la pelouse du stade Tchaker avant que les Verts ne déménagent au 5-Juillet après sa restauration jusqu'à l'arrivée du nouveau sélectionneur Djamel Belmadi qui a décidé de retourner à Tchaker où sa bande avait décroché sa qualification à la précédente CAN qu'elle a remportée brillamment l'été passé et où aussi elle avait débuté les qualifications de la prochaine CAN avec une large victoire contre la Zambie (6-0).

Real Madrid

Zidane : « Je n'aime pas jouer sans public »

L'entraîneur français du Real Madrid, Zineddine Zidane, a déclaré qu'il "n'aimait pas jouer sans public", lors de sa première visioconférence de presse post-confinement, avant le grand retour des "Meringues" en Liga, dimanche contre Eibar à huis clos au stade Di Stéfano. "Je n'aime pas jouer sans public. C'est mon avis. Mais bon, vu la situation, on s'adapte. Et l'absence de public ne va pas nous enlever notre bonheur et la chance que l'on a de revenir jouer. Le public va nous manquer, mais tout le monde est très heureux de reprendre", a assuré Zidane. Après la reprise de la Liga, au terme de trois mois d'interruption, jeudi soir avec le derby de Séville, puis l'entrée en lice du Barça samedi soir à Majorque, le Real fera son grand retour dimanche, dans son petit stade d'entraînement Di Stéfano (6.000 places), à huis clos, à cause des travaux en cours au Santiago-Bernabeu. "Le Di Stéfano est aussi notre stade. On a l'habitude de jouer au Bernabeu, mais on s'adaptera.

Les distances sont les mêmes, et puis on s'y est déjà entraîné. On va jouer ici, et on en est très heureux", a déclaré "Zizou", qui a récupéré les stars Eden Hazard et Marco Asensio, de retour de blessures. "Mais pas d'excuses, on va bien préparer les matches qui nous restent. Il nous reste un peu plus d'un mois de compétition, et on va tout donner pour remporter cette Liga", a promis Zidane. D'après le technicien, le Real est "prêt" à reprendre : "On a eu presque un mois de préparation pour récupérer notre physique, je crois que ça a été suffisant. Ça nous coûtera peut-être un peu de finir les matches, sûrement même... Parce qu'on a beau s'entraîner, rien ne vaut la compétition". L'entraîneur a débuté la conférence de presse par un mot envers toutes les victimes de la pandémie de coronavirus et les soignants, avant d'évoquer son confinement "compliqué, comme pour beaucoup" : "Beaucoup de foot, et puis la famille. On est resté à la maison, comme tout le monde.

JO2021 : Le MJS exige le programme de préparation et la liste nominative des athlètes

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a demandé aux fédérations sportives nationales de transmettre le programme de préparation ainsi que la liste nominative des athlètes ayant déjà compté leurs billets qualificatifs aux Jeux Olympiques 2021 de Tokyo. Dans une correspondance adressée aux fédérations sportives, la direction générale des Sports relevant du MJS a demandé de transmettre, dans les meilleurs délais, les programmes de préparation ainsi que les lieux d'entraînements des athlètes ayant déjà composé leurs billets aux JO-2021 afin d'assurer toutes les conditions sanitaires d'hygiène, de sécurité ainsi que la désinfection des structures sportives nationales en vue de leur préparation juste après la période de confinement. La direction générale des Sports a également exigé la liste des athlètes susceptibles d'être qualifiés ainsi que celles de l'encadre-

ment technique et médical qui se chargera de la préparation de l'ensemble des athlètes. Dans le cadre du plan du gouvernement visant à lutter contre la propagation du coronavirus (COVID-19), le ministère de la Jeunesse et des Sports avait pris toutes les mesures préventives qui demeurent en vigueur jusqu'au 13 juin. Ces dispositions concernent aussi la fermeture de toutes les infrastructures sportives, de jeunesse et de loisirs, le report des activités et sorties en plein air ainsi que l'organisation des assemblées générales des structures d'animation sportives. Les activités liées à la mobilité des jeunes et autres jumelages entre les auberges de jeunes sont également concernées par cette mesure, au même titre que les manifestations et activités de jeunesse, festivals, rencontres, expositions et salons prévus au niveau local, régional et national.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition et la publicité

EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

00500112145636147 BDL

ANIE TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

QUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Coronavirus

112 nouveaux cas, 98 guérisons et 9 décès en Algérie durant les dernières 24 heures

L'Algérie a enregistré durant les dernières 24 heures cent-douze (112) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 98 guérisons, 39 en soins intensifs et 9 décès, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total de cas confirmés s'élève ainsi à 10810, celui des décès à 760, alors que le nombre des patients guéris passe à 7420, a précisé M. Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie du Covid-19.



Rapatriement des Algériens bloqués en Turquie : Arrivée vendredi de 297 ressortissants à l'aéroport international d'Alger



Un avion d'Air Algérie transportant 297 ressortissants algériens bloqués en Turquie, suite à la suspension de trafic aérien au niveau de plusieurs aéroports du monde, en raison de la pandémie de la Covid-19, a atterri vendredi soir à l'aéroport international d'Alger Houari Boumediène, a-t-il appris auprès du porte-parole de la compagnie M. Amine Andaloussi. L'avion en question, un Airbus A 330, qui a décollé aux alentours de 12h30 de l'aéroport international d'Istanbul avec à son bord 297 passagers était le deuxième en l'espace de 24 heures, en provenance du même aéroport, a précisé le même responsable, jeudi, peu avant 20h00, un Airbus d'Air Algérie avait atterri à l'aéroport international d'Alger avec à son bord 302 Algériens en provenance du même pays, portant ainsi le nombre de ressortissants rapatriés durant ces dernières 24 heures à quelque 600 voyageurs, a ajouté M. Andaloussi. Ces vols s'inscrivent dans le cadre du programme de rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger au titre des procédures prises pour la prévention contre la propagation de Covid-19 et de l'application des instructions du président de la République relatives au rapatriement de tous les ressortissants algériens bloqués à l'étranger. Les ambassades algériennes dans les pays où des algériens sont bloqués ont pris en charge l'organisation des vols de rapatriement et la communication avec ces derniers via des courriers électroniques et des SMS. Depuis le début de la crise sanitaire à la mi-mars dernier, l'Algérie a rapatrié plus de 13.000 ressortissants algériens.

Algérie- Libye Le président de la chambre libyenne des députés Akila Aissa entame une visite en Algérie

Le président de la Chambre libyenne des députés, Akila Salah Aissa, a entamé hier une visite en Algérie. M. Akila Salah Aissa a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediène par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chemine et le ministre des Affaires étrangères, Sahri Boukadoum.

Présidence Le Conseil des ministres tient sa réunion périodique par visioconférence

Le Conseil des ministres tient sa réunion périodique par visioconférence, présidée par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale. À l'ordre du jour de cette réunion, figurent "plusieurs questions relatives aux secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de la pêche et des produits halieutiques, des finances, de l'énergie, de l'industrie et des mines, de l'agriculture et du développement rural et du commerce, ainsi que du développement de la situation sanitaire liée à la pandémie du coronavirus".

Présidence Le Président de la République présente ses condoléances à la famille du défunt

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de condoléances à la famille de l'ancien ministre délégué au Budget, Ali Brahiti, décédé jeudi matin, dans lequel il a loué les qualités du défunt, connu pour ses compétences dans tous les postes de responsabilité qu'il a eu à assumer. Suite au décès de l'ancien ministre délégué au Budget, Ali Brahiti, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, aujourd'hui, un message de condoléances et de sympathie aux membres de la famille du défunt dans lequel il a loué ses qualités", précisant que l'Algérie "perd avec sa disparition un de ses cadres, connu pour son engagement et sa compétence avérée dans tous les postes de responsabilité qu'il a eu à assumer, en

témoignant ceux qui le connaissent". "En cette circonstance douloureuse, le Président Tebboune a proféré ses sincères condoléances et exprimé sa compassion aux membres de la famille du défunt, priant Dieu le Tout puissant de l'entourer de Sa Sainte miséricorde et de peñter aux siens patience et réconfort".



Cinéma Appel à participation aux 16e Rencontres du Maghreb des Films

Un appel à participation aux 16e Rencontres du Maghreb des Films, prévues en novembre 2020 en France, a été lancé à l'adresse des cinéastes des pays du Maghreb, annoncent les organisateurs sur leur site internet. Les dossiers de candidatures et le formulaire d'inscription doivent être envoyés à l'adresse, maghrebdesfilms@gmail.com, avant le 31 juillet 2020, informe l'association Le Maghreb des films, organisatrice de la manifestation. Créé en 2009, l'association "Le Maghreb des Films", domiciliée en France, a déjà présenté près de 850 films, dans plus d'une centaine de lieux, à Paris et dans plusieurs autres villes françaises, ainsi qu'à l'étranger. Les Rencontres du Maghreb des Films visent essentiellement, selon le site de l'association, à "promouvoir les cinématographies du Maghreb et leur diffusion auprès d'un large public" et faire connaître les cinéastes maghrébins. Entre autres objectifs également visés par l'association, permettre des échanges entre cinéastes autour des questions d'histoire et de société qui traversent les populations des deux rives de la méditerranée. De nombreux films algériens ont été projetés dans le cadre de cette manifestation dont "10949 femmes" de Nassima Guessoum, "1962, de l'Algérie française à l'Algérie algérienne" coréalisée par Marie Colonna et Malek Bensmail, "Bataille d'Alger, un film dans l'histoire" de Malek Bensmail, "Bouts de vie, bouts de rêve" de Hamid Benamra, "Combien tu m'aimes?" de Fatma Zahra Zarcoum, "La route des femmes du mont Chenoua" de Assia Djébar, ou encore "L'Oranais" de Lies Salem.